

UNE DÉCOUVERTE RÉCENTE : LES PAVEMENTS GOTHIQUES DU PALAIS DE LA BERBIE À ALBI

par Jean-Michel GARRIC et Henri PRADALIER *

Au mois de novembre 2000, les travaux de restauration des couvertures sur l'aile méridionale du palais de la Berbie, ancien siège de l'évêché d'Albi, ont amené la découverte fortuite d'un pavement de terre cuite estampée et engobée à glaçure plombifère. La mise au jour de ce décor s'est accompagnée de celle d'un modeste mais intéressant vestige d'un second sol dans la courtine qui ferme la cour d'honneur au sud. Enfin, à ces deux éléments, s'ajoutent les restes d'un troisième sol, plus important encore par sa superficie mais connu depuis longtemps, au-dessus de la chapelle Notre-Dame. Formant un ensemble pour l'heure unique dans le sud de la France, ces trois pavements offrent l'opportunité de se pencher sur une technique décorative importée dans le Midi au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle, et apportent une contribution inattendue à la connaissance des aménagements du palais par l'évêque Bernard de Castanet (1276-1308) (1).

Localisation des pavements

Le palais de la Berbie (fig. 1) fut entrepris par l'évêque Durand de Beaucaire (1228-1254), qui fit d'abord construire les parties basses de la tour Saint-Michel à l'emplacement des maisons canoniales connues sous le nom de *Bisbia Vielha*, que le chapitre lui avait cédées (2). Vers la fin de son épiscopat, il fit élever un corps de logis à 25 m environ à l'est de la tour Saint-Michel. Ce bâtiment, inachevé à la mort de l'évêque, conjugait les fonctions d'apparat et d'habitation. Assez bien conservé, il se compose de deux parties accolées (fig. 2) : à l'est un édifice barlong identifié à l'*aula*, à l'ouest la *turris* de plan carré dans laquelle résidait l'évêque. L'*aula* comportait à l'origine trois niveaux séparés par des planchers. On ignore en revanche le nombre exact des étages de la *turris*, dont ne sont conservés que le cul de basse fosse et la voûte de ce qui fut apparemment le deuxième niveau, actuellement dans la cage de l'escalier d'honneur construit au XVII^e siècle. L'ensemble était desservi par un escalier en vis plaqué contre le flanc nord de l'*aula*.

Successeur de Durand de Beaucaire, Bernard de Combret (1254-1271) se heurta aux prétentions du roi sur la seigneurie d'Albi, par l'intermédiaire du sénéchal de Carcassonne. Prudent, il transforma la Berbie en forteresse, en édifiant en particulier la courtine méridionale, beaucoup plus haute qu'aujourd'hui à l'origine, qui relie la *turris* à la tour Saint-Michel. En 1276, le siège épiscopal échut à Bernard de Castanet, homme autoritaire peu enclin au compromis. Par la surélévation de l'ancienne *aula*, de la tour Saint-Michel, et par la construction de la tour Sainte-Catherine, il conféra au palais son allure actuelle, en partie modifiée par les suppressions et ajouts de l'époque moderne.

* Communication présentée le 6 mars 2001, cf. « Bulletin de l'année académique 2000-2001 » dans *M.S.A.M.F.*, t. LXI (2001), p. 226.

1. Nous tenons à exprimer ici notre gratitude à M^{me} Devinck, conservateur en chef du musée Toulouse-Lautrec, dont l'accueil aimable et chaleureux fut à la hauteur de l'intérêt qu'elle porte à l'histoire du monument placé sous sa responsabilité.

2. H. PRADALIER, « Le palais de la Berbie », *C.A. Albigeois*, 1982, Paris 1985, p. 122-141. Du même auteur : « Le quartier épiscopal d'Albi », *Archéologie et vie quotidienne aux XIII^e-XIV^e siècles en Midi-Pyrénées*, catalogue d'exposition, Toulouse, 1990, p. 48-49.

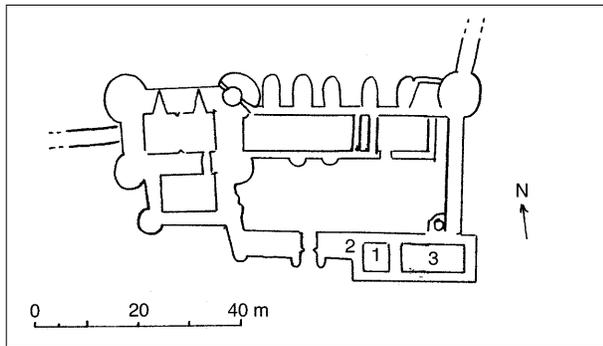


FIG. 1. PALAIS DE LA BERBIE, plan schématique. Les chiffres indiquent les emplacements des carrelages.

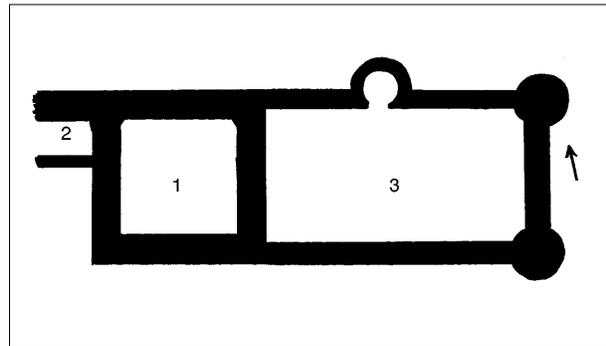


FIG. 2. PALAIS DE LA BERBIE, plan schématique du corps de logis de Durand de Beaucaire. Les chiffres indiquent les emplacements des carrelages.

Le pavement découvert au cours des travaux se situe dans la *turris*, sous la charpente récemment refaite (fig. 3). Il repose sur l'extrados de la voûte conservée comme couverture de la cage de l'escalier d'honneur bâti au XVII^e siècle. Le second pavement, ou plutôt les quelques dizaines de centimètres carrés qui en subsistent, se trouve à proximité immédiate du précédent (deux mètres environ les séparent) et sur le même niveau, dans la galerie du quatrième étage, arasé, de la courtine. Enfin, les vestiges du troisième pavement sont en place dans le bâtiment de l'ancienne *aula*, au-dessus de la chapelle Notre-Dame, sur le sol d'une salle abondamment éclairée par des ouvertures cintrées au sud, à l'est et au nord (fig. 4).

Procédé de fabrication

Avant d'en venir à l'étude de ces trois sols, il est nécessaire de rappeler quel était le procédé de fabrication de ces carreaux à glaçure plombifère

En préalable à la mise en œuvre, la terre était débarrassée de ses impuretés par exposition aux intempéries et par foulage, puis mélangée à un dégraissant siliceux destiné à la rendre consistante. Le tuilier moulait ensuite le carreau, à la main, dans un cadre en bois de format supérieur à la pièce finie. Après démoulage du carreau brut et un premier séchage de vingt-quatre heures sous abri, le décor était réalisé à l'aide d'une matrice qui laissait une empreinte profonde de cinq millimètres au plus, souvent bien moins (3). Un engobe blanc venait ensuite remplir cette empreinte, puis l'on découpait le carreau à la taille voulue avec un patron avant de l'envoyer de nouveau au séchage. C'est à ce stade que l'on procédait, selon les besoins, à l'incision de carreaux non estampés, de manière à obtenir, *in fine*, des pièces de mosaïque de petit module et de formes triangulaires, carrées, trapézoïdales ou rectangulaires. Il suffisait, après cuisson, de les séparer en donnant un coup sec. Elles n'étaient toutefois jamais exactement calibrées ni toujours bien détachées, comme les compartiments des sols de la Berbie permettent de s'en rendre compte.

Au terme d'une seconde période de séchage, les carreaux recevaient une couche de glaçure, substance sirupeuse et vitreuse à base de silice et de plomb. À cette base, des oxydes de cuivre pouvaient être ajoutés afin d'obtenir, après cuisson, une glaçure verte. Toutes les pièces étaient traitées, même celles qui, visiblement défectueuses (estampage

3. On estime, depuis Viollet-le-Duc et son article sur le carrelage du *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, que les matrices furent réalisées en bois, et appliquées à l'aide d'un coup de maillet. Mais la découverte, peu connue, de douze estampes en terre cuite à Castelnaud-sur-l'Auvignon dans le Gers, près de Condom, en 1872, doit faire reconsidérer la question. Ces matrices se trouvaient dans un mur « près du donjon de ce village », en relation avec une sépulture (« placées au-dessus d'un squelette »), et cinq d'entre elles correspondent à des motifs du sol de la chapelle abbatiale de Moissac. Cela ne paraît pas relever de la simple coïncidence (A. Lavergne, « Carrelages historiés du département du Gers », *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, 1901, p. 29-32 et intervention d'A. Lavergne dans le *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, 1899, p. LXIV et LXV). La présence d'une prise sphérique sur chacune de ces pièces laisse imaginer que l'artisan, au lieu de frapper avec un maillet, exerçait avec ses mains une pression suffisante pour imprimer le motif dans l'argile encore molle du carreau, sur quelques millimètres. L'existence des matrices en bois ne faisant par ailleurs aucun doute, il faut alors envisager la coexistence de deux techniques, à moins que les matrices de terre cuite (certaines étaient couvertes de glaçure) n'aient constitué un particularisme méridional.



FIG. 3. PALAIS DE LA BERBIE, façade sud. À droite la *turris*, à gauche la *courtine*. Cliché J.-M. Garric.

mal placé, engobe rétracté au séchage), seraient rejetées au déchargement du four ou employées à d'autres fins. Le badigeon des nombreux carreaux d'une fournée n'était pas toujours fait avec soin : on en connaît beaucoup dont la tranche et le revers portent des coulures, et d'autres, ainsi à Albi, sur lesquels l'ouvrier a laissé des traînées de glaçure verte, résultat d'un pinceau indifféremment trempé dans des préparations diverses (4).

Après l'application de la glaçure venait la cuisson. Elle durait quarante-huit heures d'affilée, partagée entre le petit feu, destiné à faire disparaître l'humidité résiduelle, et le grand feu qui provoquait la vitrification en portant la température aux alentours de mille degrés. La glaçure, une fois vitrifiée, recouvrait l'argile rouge d'une coloration

4. Les tuiliers partageaient, du moins sur certains chantiers, la même aire de travail que les briquetiers. Plusieurs briques du cloître et du réfectoire de l'abbaye de Belleperche (Tarn-et-Garonne) portent des éclaboussures ou des coulées de glaçure vitrifiée par la cuisson. Elles témoignent de la proximité des badigeonneurs, qui visiblement ne maniaient pas leur pinceau avec retenue. Le sens des coulures permet en outre de constater que les briques, pour le séchage, étaient posées de champ, parfois sur le bout.



FIG. 4. PALAIS DE LA BERBIE, massif de l'aula : angle sud-est. Le pavement n° 3 se trouve au niveau supérieur. Cliché J.-M. Garric.

chromatiques d'autant plus prononcées que l'ouvrier avait trop chargé son pinceau. Le badigeonnage, nous l'avons dit plus haut, n'était guère soigneux. Enfin, la qualité de la terre, exempte ou non d'impuretés, notamment ferreuses, entraînait aussi en jeu. Néanmoins, tous les carreaux que nous avons pu examiner jusqu'à présent dans le Midi présentaient une pâte de bonne qualité, avec peu d'inclusions.

Le pavement de la *turris* (sol n° 1)

Le carrelage objet de la récente découverte se situe directement sous la charpente actuelle de la tour d'habitation élevée par Durand de Beaucaire peu avant 1254. Il couvre ce qui fut le sol du troisième niveau de l'élévation, le seul aujourd'hui partiellement conservé en dehors du cul de basse fosse, après la démolition des parties supérieures et l'évidement des deux premiers niveaux au XVII^e siècle, en préalable à l'installation de l'escalier d'honneur par l'évêque Gaillon du Lude.

5. À Belleperche, un carreau à motif de damier, bien conformé, bien cuit, mais ébréché sur un bord, fut intégré dans la maçonnerie du pignon oriental de l'infirmerie, où il a été retrouvé lors des travaux de restauration en avril 2001. Sa présence sur le dernier ressaut de fondation, juste sous le niveau du sol médiéval, disparu dans la totalité de la pièce, possède l'avantage de donner un indice de datation pour l'édifice.

brune chaude et brillante, et l'engobe blanc d'un voile jaune doré. Avec l'oxyde de cuivre, elle permettait d'obtenir une surface verte : sur l'argile, cela donnait un noir verdâtre, et un vert clair lumineux sur l'engobe blanc. Au déchargement, les carreaux déformés ou éclatés devaient être mis au rebut, à moins qu'on ne les ait employés comme matériaux de construction (à l'intérieur de blocages ?). Le reste était vraisemblablement trié. L'exemple d'Albi semble montrer que les carreaux fendillés, un peu abîmés, mal cuits ou mal glaçurés étaient malgré tout utilisés, soit pour former un lit de pose sous le mortier, soit pour composer bordures et remplissages dans des salles secondaires. D'autres fins encore méconnues peuvent être envisagées (5).

En une proportion qu'il serait intéressant d'établir, peu de carreaux étaient parfaitement réussis (y avait-il seulement un critère à respecter ?), pour deux raisons essentielles. D'abord, la fabrication à toutes ses étapes était moins soignée qu'on ne l'imaginerait, du fait des quantités impressionnantes de carreaux à réaliser en peu de temps. Pour un même pavement, l'épaisseur des pièces, le format qui n'est jamais exactement identique partout, la découpe des côtés en biseau plus ou moins accentué, la profondeur des empreintes et la couche de glaçure varient énormément. Il n'y a donc aucune régularité de production. La seconde raison réside dans l'impossibilité d'obtenir une cuisson uniforme afin de maîtriser la vitrification, qui de ce fait offrait une résistance à l'usure d'autant plus forte et des nuances

La salle était voûtée d'ogives comme en témoignent les arrachements visibles de l'extérieur, sur le mur de refend oriental. Il ne s'agit cependant pas de la couverture d'origine, car la voûte était visiblement trop haute pour avoir coiffé une pièce d'habitation. Le bâtiment a de toute évidence subi une importante modification, le mur de refend entre les deux éléments du massif résultant en effet d'une reprise complète sur toute la hauteur du troisième niveau de la *turris* (fig. 5). Cette modification est attribuable à Bernard de Combrét, à l'époque où il remania entièrement l'*aula* (surélevée et passée de trois niveaux planchéiés à deux étages voûtés) et lança la courtine (6). Tout indique que cet évêque, peut-être en continuant et modifiant le projet inachevé de son prédécesseur, porta la *turris* à la hauteur considérable constatée sur les gravures du XVII^e siècle. Il en a profondément transformé l'intérieur dans ce but, en particulier ce troisième niveau dont la voûte, à en juger par son arrachement, fut élevée afin de correspondre à la hauteur de la galerie de circulation aménagée au cinquième niveau de la courtine.

Les dimensions au sol de la pièce (fig. 6) révèlent un plan à peu près régulier : 6,18 m au sud, 5,47 m à l'est, 5,42 m à l'ouest. Le côté nord présente la particularité de posséder deux pans coupés, longs de 0,97 m à l'ouest d'1,09 m à l'est. Cette disposition paraît s'expliquer par la présence de l'accès médiéval dans l'angle nord-est, la *turris* étant desservie par l'escalier en vis hors-œuvre sur le côté nord de l'*aula*. L'accès (fig. 7) s'effectuait depuis un palier du degré, par l'intermédiaire d'un couloir très étroit ménagé dans l'épaisseur du mur. Le couloir menant jadis à la salle qui nous occupe est celui qui conduit actuellement à la tribune de la chapelle Notre-Dame (7). Il fut sectionné à une date sans doute récente par l'établissement d'une fenêtre éclairant la tribune au nord. La porte qui se trouvait à l'extrémité du couloir et donnait dans la salle pavée se remarque à l'extérieur, murée et coupée par la toiture.

Sous la charpente, à la base du mur de refend, les dernières assises d'un piédroit en brique de section prismatique, ainsi qu'une pierre de seuil, attestent elles aussi de l'existence de cette porte dans l'angle nord-est. Toute la partie haute de l'édifice, à partir de ce niveau, ayant été reconstruite dans le troisième quart du XIII^e siècle lors de l'édification de la courtine, un passage fut nécessairement créé à l'opposé de la porte, près de l'angle nord-ouest. Il ne reste malheureusement aucune trace de cette seconde baie, mais son existence ne fait aucun doute, les deux pavements situés de part d'autre du mur de refend étant situés sur le même niveau.

Le carrelage, supporté par la croisée d'ogives du niveau inférieur, est établi sur une chape de mortier de chaux, elle-même posée sur un lit de tuileau (fig. 8) (8). Au XVII^e siècle, la destruction des parties supérieures de la tour



FIG. 5. PALAIS DE LA BERBIE, le massif de l'*aula* et la *turris* vus depuis la cour d'honneur. Le pavement n° 1 se trouve exactement sous la charpente, sur la droite de l'image. On aperçoit l'arrachement de la voûte sur le mur de refend. La fenêtre cintrée, au centre de la photographie, éclaire la tribune de la chapelle Notre-Dame et sectionne l'ancien passage entre la *turris* et l'escalier en vis dont on aperçoit l'extrémité. Cliché J.-M. Garric.

6. H. PRADALIER, *op. cit.*, 1982, p. 130.

7. Escalier et tribune sont en dehors du circuit de visite du musée, donc inaccessibles au public.

8. Le carrelage constitue le principal vestige du décor, mais il faut mentionner les traces d'une peinture sur la paroi orientale. Extrêmement détériorée, cette peinture reprend le motif très répandu du faux appareil de pierre, presque semblable à celui qui couvre encore les murs de la salle haute sur la chapelle Notre-Dame, mais peut-être d'une moindre qualité dans le détail. Nous n'avons pas noté sur les fausses pierres la présence des vermiculures qui, dans l'autre salle, animent la surface peinte.

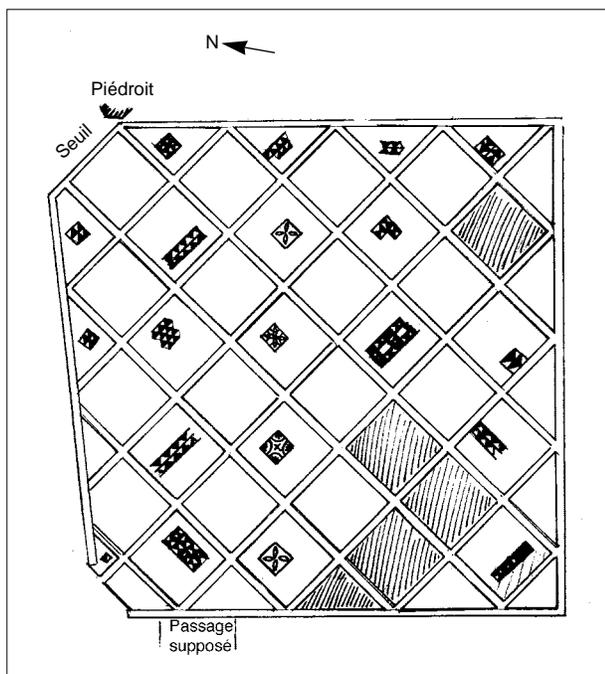


FIG. 6. PALAIS DE LA BERBIE, plan schématique du pavement n° 1. Les panneaux laissés en blanc sont remplis de damiers.

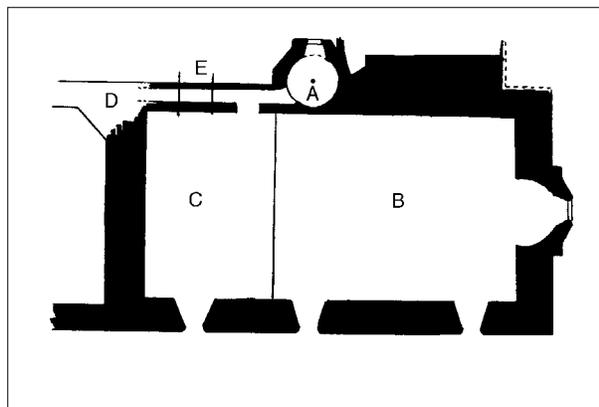


FIG. 7. PALAIS DE LA BERBIE, plan schématique du massif de l'aula. A, escalier en vis ; B, chapelle Notre-Dame ; C, tribune ; D, passage vers la *turris* (muré) ; E, fenêtre moderne.



FIG. 8. PALAIS DE LA BERBIE, pavement n° 1.
Lit de tuileau et chape de mortier. Cliché J.-M. Garric.

entraîna l'arasement des murs gouttereaux nord et sud jusqu'au pavement. Le mur oriental, contre la chapelle Notre-Dame, fut bien entendu conservé. À l'ouest, les travaux ont épargné une petite partie de la maçonnerie médiévale afin d'appuyer la nouvelle charpente de la courtine, elle-même dérasée. Le seul accès, très incommode, à ce qui constitue à présent un comble, se trouve à l'emplacement présumé de la porte qui reliait la *turris* et la courtine.

Alors que le sol au-dessus de la chapelle Notre-Dame fut en grande partie dépecé, il peut sembler étonnant que le pavement révéla en l'an 2000 n'ait jamais été signalé. Sans doute faut-il invoquer plusieurs raisons, et d'abord la difficulté d'accès depuis le XVII^e siècle, qui impose une pénible progression de ferme en ferme depuis la tour Saint-Michel, au travers d'ouvertures basses et étroites obligeant le visiteur à se contorsionner. Il semble, ensuite, que le pavement soit demeuré caché, et de ce fait protégé des tentations, par des gravats, l'accumulation de la poussière, et une couche de ce qui semble être un mortier de chaux, dont les traces se voient un peu partout (9). Si la récente restauration a entraîné une légère surélévation de la toiture grâce à des compléments de maçonnerie, la partie inférieure des fermes n'en arrive pas moins à 35 cm au-dessus des carreaux. Il est tout à fait possible de se tenir debout et de circuler dans cet espace, mais l'absence de lumière ne facilite pas l'étude du pavement, et la présence de la charpente rend impossible toute vision d'ensemble (fig. 9).

Malgré un bon état général de conservation, le pavement n'est pas intact et présente quelques lacunes concentrées au sud-ouest. Nul indice ne permet de dire ce qui entraîna la disparition des carreaux, du moins ne saurait-elle être imputée aux démolitions du XVII^e siècle, car on n'aurait pas pris soin d'effectuer les réparations, même grossières, que l'on observe. Le remplacement des éléments médiévaux par de simples briques carrées ou rectangulaires s'est produit avant que le sol ne soit définitivement isolé sous la toiture. Difficiles à dater, ces réparations furent effectuées avec plus ou moins de soin selon les endroits, en remplaçant l'ancien mortier par un apport de terre. On remarque aussi de petites modifications ponctuelles, dans lesquelles sont parfois inclus des carreaux médiévaux récupérés. Ces réfections et l'usure prononcée de la glaçure des carreaux anciens, démontrent que la pièce resta longtemps en usage, vraisemblablement jusqu'au XVII^e siècle. Elle conserva en fait son utilité tant que la courtine servit de lieu de passage vers la tour Mage.

Les sols de ce type, limités à un espace quadrangulaire de dimensions réduites ou moyennes (par opposition aux immenses carrelages d'églises abbatiales, dont la composition diffère), sont constitués de trois parties : la bordure qui court parallèlement à la rive des murs, la trame formée de diagonales entrecroisées (fig. 10) qui délimitent des compartiments carrés, et le remplissage de ces derniers. L'ensemble compose un tapis (10). Le pavement d'Albi est formé d'une bordure très simple de carreaux de 13 x 13 cm (fig. 11), et de quarante-neuf compartiments, dont trente-deux carrés (11). La périphérie du tapis compte quatorze compartiments triangulaires et trois en triangle presque parfait ou en trapèze irrégulier, dont la forme s'explique par la présence des pans coupés de la maçonnerie aux angles nord-est et nord-ouest. Les compartiments se répartissent donc en dix rangées de cinq unités, sauf la première rangée contre le mur oriental qui compte seulement quatre compartiments.



FIG. 9. PALAIS DE LA BERBIE, pavement n° 1 : quart nord-ouest de la salle. Au premier plan, lacunes comblées à l'époque moderne. Cliché J.-M. Garric.

9. Le sol a probablement servi d'aire de travail lors des modifications du XVII^e siècle.

10. Dans le cas des chapelles, la zone d'implantation de l'autel fait toujours l'objet d'un traitement particulier (emmarchement, panneaux de carrelages distincts), qui l'isole du tapis principal.

11. Dimension des compartiments carrés : 80,5 cm de côté.



FIG. 10. PALAIS DE LA BERBIE, pavement n° 1.
Détail de la trame et des remplissages. *Cliché J.-M. Garric.*

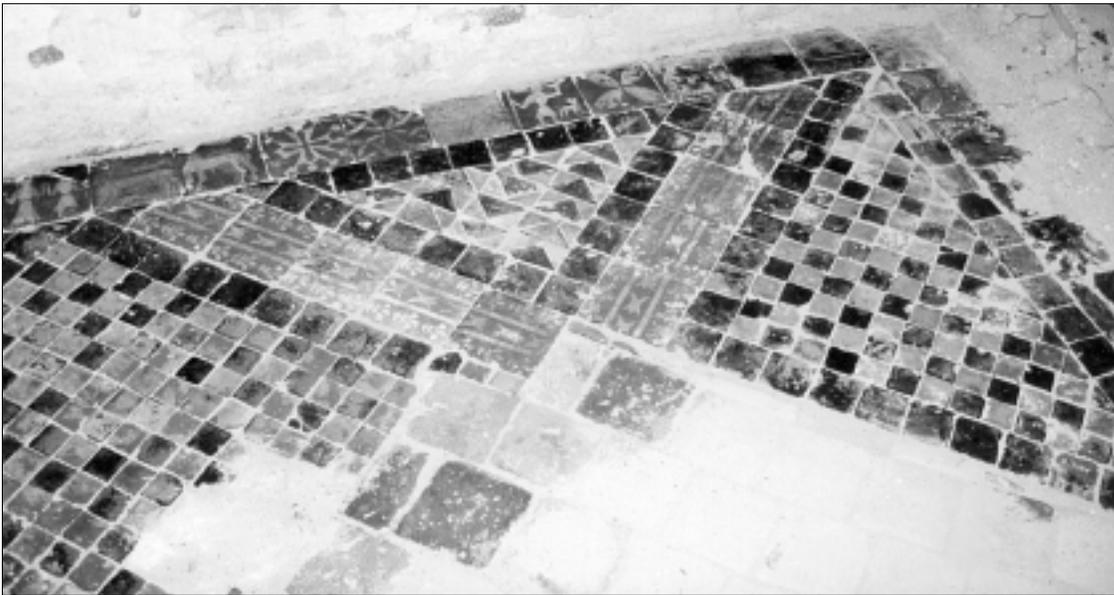


FIG. 11. PALAIS DE LA BERBIE. Pavement n° 1 : angle sud-est. Au premier plan, lacunes et compléments modernes.
Noter l'hétérogénéité des bordures. *Cliché J.-M. Garric.*

Plusieurs modèles de carreaux ont été utilisés, partagés en deux groupes.

1. La bordure et certains remplissages sont réalisés à base de carreaux bicolores de 13 cm de côté, dont le décor est obtenu par estampage et engobage.

Cet ensemble développe un catalogue de quatorze motifs (fig. 12) : A, construction crénelée à trois tours (vraisemblablement un château); B, chien à la queue basse; C, chien à la queue dressée; D, griffon; E, cerf en position de course poursuivi par un chien; F, chasseur armé d'une lance, sonnante du cor, accompagné de son chien; G, fleur de lys; H, quatre fuseaux pleins, axés sur les angles du carreau (motif floral); I, croix de Toulouse; J, croix grecque légèrement pattée, encadrée de quarts de cercle qui l'isolent de pétales arrondis placés dans les angles; K, quarts de cercle entrelacés; L, deux personnages en robe longue se donnant la main et paraissant danser; M, deux oiseaux adossés et affrontés dans un cercle; N, crosse épiscopale au centre d'entrelacs.

À cela s'ajoute le motif spécifique des carreaux qui composent les diagonales de la trame. Chacun de ces carreaux est divisé en trois bandes par deux lignes épaisses. Les deux bandes extérieures sont garnies de trois fleurs de lys, la bande centrale d'un élément indéfinissable à cinq « branches », qui fait moins songer à une étoile qu'à la représentation stylisée d'une peau d'animal étalée. À l'intersection des diagonales, un carreau différent s'impose comme élément de liaison en reprenant les lignes épaisses, mais cette fois en quart de cercle de manière à joindre les diagonales entre elles. Les fleurs de lys sont présentes en écoinçon, ainsi que la « peau d'animal ». Au centre figure un fleuron à quatre pétales fuselés. Les carreaux à trois bandes et le modèle d'intersection furent fabriqués en vue de les employer spécialement dans la trame du tapis.

Seize estampes différentes, au total, furent donc employées dans la composition de ce sol.

2. Dans la majorité des compartiments, se rencontrent deux modèles de pièces carrées de petit format (4,5 cm et 6,5 cm), et plusieurs modèles de carreaux triangulaires dont les différences de format, parfois très minimes, sont dues à l'irrégularité consécutive à la technique de fabrication bien plus qu'à la volonté de produire des pièces différentes et bien calibrées. Tous ces éléments dits « carreaux de mosaïque rectilignes » sont unis et ne portent aucun décor.

Les couleurs décelables sur l'ensemble du pavement sont le brun, le jaune, le vert clair et le noir (en fait un vert très foncé), obtenues selon la technique décrite plus haut. La distribution des compartiments fait alterner des rangs de damiers avec des rangées plus élaborées dont chaque compartiment diffère. Malgré les variations internes, tous les compartiments offrent un point commun, en dehors de leurs dimensions: en contact avec la trame, chaque remplissage est encadré par une ligne de carreaux noirs (6,5 x 6,5), qui isole la composition et dont le rôle, dans la perception visuelle de l'ensemble, n'est pas à négliger (12).

Les damiers sont tous composés de carreaux noirs et jaunes de petit module. Quatre compartiments ont été remplis de carreaux bicolores dont les trois motifs (l'un d'eux est redoublé) se retrouvent dans la bordure (H, J et K).

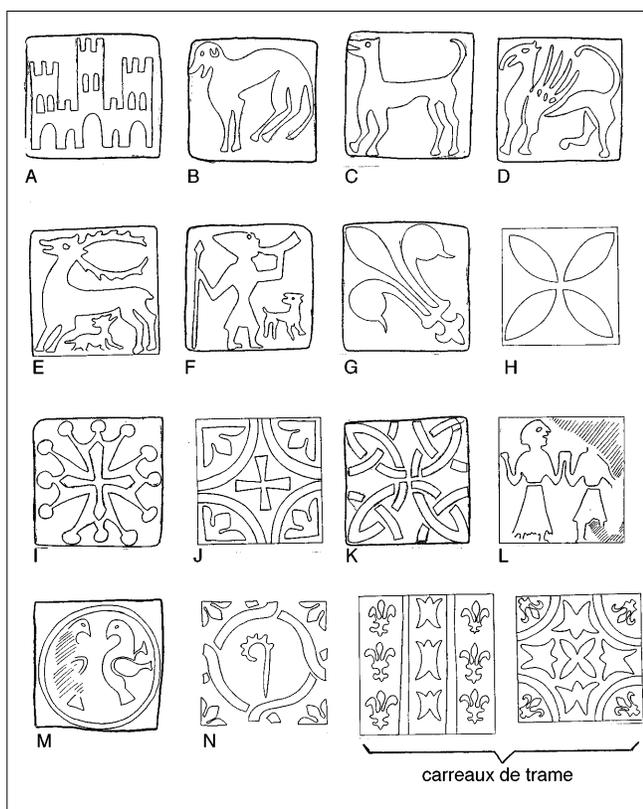


FIG. 12. PALAIS DE LA BERBIE. Pavement n° 1. Les seize motifs des carreaux estampés. *Dessin J.-M. Garric.*

12. Si l'encadrement entre trame et panneau est systématique sur les sols connus dans le Midi, la monochromie ne l'était pas. Ainsi, dans la chapelle de la prévôté, à Toulouse, ce cadre était constitué de carreaux estampés (cf. note suivante).

Six remplissages sont détruits, en totalité ou en partie: deux contenaient à l'évidence un damier, un peut être reconstitué grâce à quelques vestiges et trois restent inconnus. Enfin, les seize compartiments intacts offrent dix combinaisons faisant entrer en jeu les divers modules de carreaux de mosaïque. Ces combinaisons jouent à la fois sur l'opposition du jaune et du noir, et sur la disposition des triangles qui alternent, se chevauchent, forment des figures géométriques en dent de scie, en carré, en losange, en ailes de moulin, en croix de saint André, autant de dessins connus sur les autres pavements de la région toulousaine.

On note que dans la majorité des compartiments ainsi remplis, la bordure de carreaux noirs, systématique, précède une rangée de grands triangles noirs accostés de deux triangles jaunes de moyen module, elle-même suivie d'une autre rangée, composée de carreaux vert clair. Le fourmillement des triangles est ainsi réduit à une surface d'environ 60 à 61 cm de côté au centre des compartiments, sur un total de 80 à 81 cm.

Un coup d'œil rapide laisse une impression favorable quant à la qualité du pavement, impression tempérée par un examen approfondi. Si la trame et les compartiments sont en effet de bonne facture, on constate tout d'abord que la pose s'est heurtée à un problème de symétrie. Partis du mur sud, les ouvriers n'ont pu achever au nord par des compartiments parfaitement carrés, de ce fait amputés d'une pointe. Ce n'est qu'un modeste défaut, identifiable sur des pavements plus importants.

Plus significative apparaît la simplicité de la bordure (fig. 13), faite d'une seule ligne de carreaux en majorité estampés, alors que d'autres carrelages de grande qualité, tels ceux des chapelles de la prévôté et de l'archevêché de Toulouse et de l'abbaye de Lagrasse, présentent une bordure digne de ce nom, semblable à celle de la salle située au-dessus de la chapelle Notre-Dame à la Berbie (13).



FIG. 13. PALAIS DE LA BERBIE. Pavement n° 1. Détail de la bordure.
Le carreau aux danseurs a été réparé dans l'angle supérieur droit.
Cliché J.-M. Garric.

13. J.-J. ESQUIÉ, « Note sur des carrelages émaillés trouvés à Toulouse », *M.A.S.B.I.L.T.*, 1878, p. 397-416. J. BLANC, *L'abbaye de Lagrasse*, Centre d'Archéologie Médiévale du Languedoc, supplément au t. 1, 1982.

En outre, il faut relever l'incohérence absolue de cette bordure, où les motifs se mêlent dans le plus grand désordre et voisinent sans souci de complémentarité, alors que certains sont appelés à se combiner entre eux, ainsi le cerf et le chasseur, qui composent d'habitude une scène de chasse. Les deux personnages en robe aux mains levées appellent pour leur part la formation d'une frise de danseurs. On note aussi la présence de carreaux unis jaunes ou noirs, de carreaux de trame, de motifs destinés à former des tapis... Mentionnons encore quelques pièces en très petit nombre (motifs M et N), posés sans tenir compte de leur sens logique et portant des traces de glaçure verte, en opposition avec la bichromie des autres carreaux. Un carreau du type « aux danseurs », qui était cassé au moment de la pose, fut grossièrement complété au moyen d'une pièce triangulaire noire, identique à celles employées dans les compartiments (fig. 13). Ce rapiéçage fut effectué par le poseur, car il paraît difficile d'y reconnaître une intervention postérieure. Enfin, nous relevons la présence de pièces qui, outre les traînées de glaçure verte, paraissent défectueuses : mauvaise position de l'estampe, fendillements, éclats.

Ces carreaux sont alignés le long du mur sans aucun souci de symétrie ou de rythme. Les quelques pièces unies, qui n'ont pas leur équivalent sur le tapis central, suggèrent que ce type de carreau monochrome dut être employé ailleurs dans le palais, en plus grand nombre. En fait, cette bordure semble avoir été faite avec des pavés écartés au triage après cuisson, insuffisamment ratés pour justifier leur mise au rebut, mais peut-être refusés pour décorer des salles à caractère plus somptueux ou à fonction officielle.

Dans l'ensemble, la pose est un beau travail, dont l'effet final n'avait sans doute rien à envier à celui des autres pavements de la Berbie ou d'ailleurs. Il n'en reste pas moins que pour cette pièce, les artisans ont employé du second choix, au moins en ce qui concerne la plupart des carreaux estampés.

Le pavement de la courtine (sol n° 2)

Il n'en reste pratiquement rien, eu égard à l'étendue de la galerie étroite mais longue qu'il recouvrait à l'origine. La partie conservée mesure au maximum 88 cm de long et 72 cm de large, et présente uniquement des pièces carrées de petit module, identiques à celles des damiers de la pièce adjacente (fig. 14). La bordure, au long des murs gouttereaux, était faite de carreaux noirs, de 6,5 x 6,5. Le décor de la galerie se limitait, du moins dans la section proche de la *turris* (14), à un jeu de lignes brisées dessinées par des carreaux noirs se détachant sur une surface jaune (fig. 15).

Une fois les couleurs restituées sur le papier d'après leurs vestiges, parfois ténus, le fragment révèle trois compositions linéaires : contre le mur, et semblant surgir de la bordure, un motif rappelant les grecques de l'ornementation classique, puis une succession de rectangles sur la pointe enfermant un petit rectangle, enfin un méandre, lui aussi d'allure très « classique ». Malgré une apparente simplicité, cette disposition en diagonale de



FIG. 14. PALAIS DE LA BERBIE. Pavement n° 2 (courtine). Cliché J.-M. Garric.

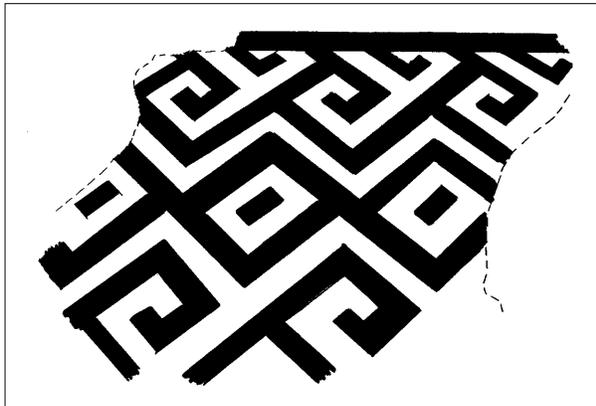


FIG. 15. PALAIS DE LA BERBIE. Pavement n° 2 (courtine). Restitution du décor. Dessin J.-M. Garric.

14. En effet, il n'est pas exclu que, vers la tour Mage, le pavement ait pu différer.

différentes rangées de motifs géométriques, très rapprochés les uns des autres et fortement rythmés, révèle un projet décoratif très étudié et correspond à un goût prononcé pour les effets visuels appuyés.

Le pavement de la salle haute (sol n° 3)

En poursuivant par l'escalier en vis au-delà de l'étroit passage qui permettait de rejoindre la pièce pavée de la *turris*, on atteint une vaste salle sous la charpente, sur les voûtes de la chapelle Notre-Dame. Ce local fut construit sous l'épiscopat de Bernard de Castanet, à l'emplacement de ce qui devait être une couverture en terrasse datant de son prédécesseur. Les évacuations pour les eaux pluviales sont toujours visibles à la base du mur sud, prolongées vers l'extérieur par des gargouilles de pierre. Il aura suffi d'établir les murs est, nord et sud par-dessus le garde-corps ou le crénelage antérieur, en englobant la tourelle d'escalier et les deux échauguettes en surplomb sur les angles nord-est et sud-est. Les murs nord et sud ont fait l'objet d'un collage parfaitement visible contre la *turris* pour transformer cette terrasse en une salle (fig. 5).

La porte de l'escalier en vis donnait sur la terrasse, mais le degré se poursuivait (il est actuellement muré à partir de ce niveau) jusqu'à une chambre de guet sous la couverture conique (15). La petite fenêtre cintrée qui donnait vers la terrasse fut murée lors de la construction de la pièce. Cette nouvelle salle reçut un enduit peint d'un faux appareil de pierre polychrome, et le pavement. Il n'y eut jamais de voûte, mais une simple couverture charpentée. Sans tenir compte du léger empiètement courbe des échauguettes et de la tourelle, les dimensions au sol sont de 13,40 m sur 7,45 m, soit près de 100 m².

Le pavement ressort d'un parti décoratif semblable à celui de la *turris*, mis en œuvre avec les mêmes modèles de carreaux, mais il est plus riche et traité avec plus de soin (fig. 16). On remarque sans peine qu'il a été pillé, les carreaux 13 x 13 de la trame, estampés ou unis, ayant presque totalement disparu à de très rares exceptions près du côté oriental. Les photographies de carreaux isolés publiées par Lambert en 1944, et les pièces conservées dans certains musées (Montauban, Toulouse, L'Isle-sur-Tarn) montrent que des échantillons furent peu à peu prélevés,

jusqu'à ne plus laisser sur place qu'une partie des remplissages de compartiments. Ces derniers sont constitués de petits éléments de mosaïque n'ayant rien de spectaculaire, ce qui a contribué à leur préservation partielle. Il en va de même pour la bordure, relativement bien conservée sur tout le pourtour de la pièce.

Les remplissages diffèrent avec ceux de la salle voisine par la combinaison de certains compartiments, mais il n'y a là rien de significatif. En revanche, nous observons ici une véritable et très importante bordure large de 80 cm, à la mesure du rôle décoratif conféré au tapis qu'elle délimite. Elle se compose de cinq éléments qui sont, du mur vers le centre : une rangée de carreaux noirs (6,5 x 6,5) ; un damier de carreaux posés sur la pointe (4 x 4) alternativement jaunes et noirs (largeur du damier : 42 cm) ; une rangée où alternent des carreaux unis jaunes et noirs (6,5 x 6,5) ; une frise de bâtons rompus, composée de carreaux verts (6,5 x 6,5) posés sur la pointe encadrés par des baguettes jaunes rejoignant un petit carreau noir (4 x 4), le tout entre deux rangs de triangles noirs (largeur de l'ensemble : 18,5 cm) ; une rangée faisant alterner des carreaux (6,5 x 6,5) verts unis et estampés (motif floral formé de quatre fuseaux pleins).



FIG. 16. PALAIS DE LA BERBIE. Pavement n° 3 : angle nord-est. Bordure et vestiges du tapis. Cliché J.-M. Garric.

15. La tourelle de l'escalier contemporaine des travaux de Durand de Beaucaire est polygonale depuis le rez-de-chaussée jusqu'à la hauteur de la chapelle. Au-delà, elle devient cylindrique (surélévation de Bernard de Combret).

La composition générale du sol est identique à celle du premier pavement : une trame de carreaux en diagonale délimite des compartiments carrés. Mais alors que la salle de la *turris* est couverte d'un tapis uniforme, celui-ci est divisé en deux parties nettement différenciées (fig. 17). Les trois-quarts de la surface forment un premier ensemble garni de grands compartiments de 91 cm de côté. La trame a presque entièrement disparu, mais les remplissages, à en juger par ceux qui demeurent, étaient composés de carreaux mosaïqués noirs. Le dernier quart, à l'est, constitue un tapis différent de 3,30 m de large, dont les compartiments ne mesurent que 67 cm et font alterner en damier les carreaux mosaïqués noirs et jaunes. Il est séparé de son voisin par une bordure transversale, composée de bâtons rompus faits de pièces noires, vertes et jaunes, identique à la grande bordure à laquelle d'ailleurs elle se relie. Les bâtons rompus sont ici simplement encadrés d'une rangée où alternent carreaux verts et carreaux estampés, mais un petit détail décoratif contribue à isoler plus encore cette partie. Vers le grand tapis, la ligne qui longe la bordure présente, comme sur les trois autres flancs, des carreaux décorés de quatre fuseaux. Du côté du petit tapis, en revanche, sont ajoutés des carreaux aux armes de Bernard de Castanet, le petit château à trois tours, que l'on ne rencontre que sur cette ligne. La trame de ce tapis est faite d'une alternance de carreaux 13 x 13 verts et estampés dont les motifs sont très variés, sans souci visible de régularité ni de cohérence (on y rencontre un carreau destiné, normalement, à former une rosace avec trois autres pièces semblables). Il semble, d'une manière générale, que tout en ayant défini précisément la forme et le dessin du carrelage, l'on ait malgré tout privilégié, au final, l'effet d'ensemble sur le souci du détail (16).

Malgré le soin apporté à la réalisation du pavement en son ensemble, les remplissages ne sont pas tous, vus de près, scrupuleusement conçus. En plusieurs points, les petites pièces de mosaïque, notamment les triangles, n'ont pas toujours été bien découpées lors de la mise en œuvre, et n'offrent pas une parfaite rigueur géométrique dans la pose. Mais comme ils sont uniformément noirs, ces défauts restent sans conséquence.

Outre la séparation de la salle en deux zones distinctes, qui annonce nécessairement pour elle un rôle particulier, les données les plus intéressantes de ce pavement sont celles que l'on retire de l'observation des parties sous-jacentes. La forme en tuileau sur laquelle repose le pavement de la *turris* n'existe pas ici. En revanche, la disparition de la trame et d'une partie des remplissages permet de noter tout d'abord la présence de dalles en terre cuite relativement grossières, qui peuvent constituer le dallage primitif de la terrasse. Il est toutefois difficile de l'affirmer, étant donné la pose irrégulière de ces dalles et un jointolement en apparence peu apte à assurer l'étanchéité. On pourrait tout aussi bien reconnaître là une base quelconque, mais alors, le mortier aurait été directement étendu sur elle sans

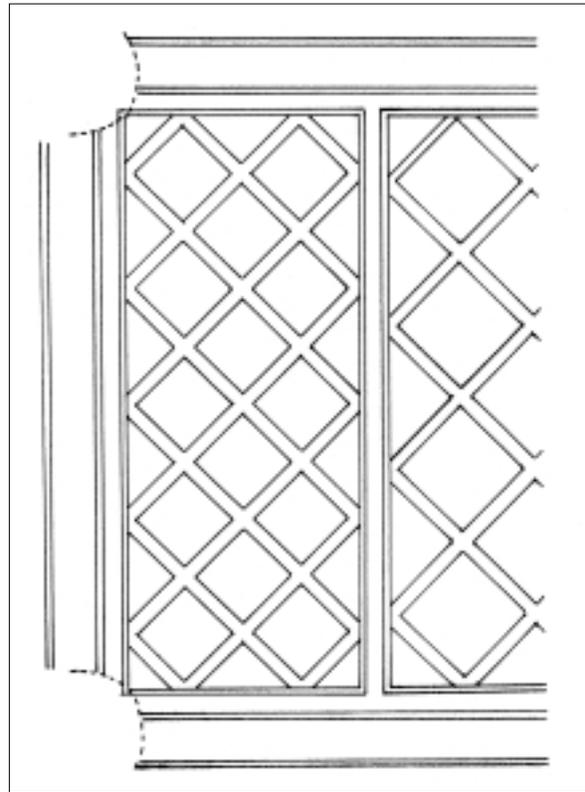


FIG. 17. PALAIS DE LA BERBIE. Pavement n° 3. Schéma de composition (moitié est de la salle). À gauche, petit tapis occupant le quart oriental de l'espace, entre les deux échauguettes ; à droite, grand tapis composé de panneaux de 91 x 91 cm.

16. Cette observation est valable pour les grands sols, tels ceux des abbayes de Grandselve et de Belleperche qui, bien que composés uniquement de carreaux 12 x 12, étaient conçus pour éblouir en faisant la part belle aux échanges chromatiques et au pullulement des motifs, souvent disposés en groupes d'une manière déconcertante, qui ne correspond tout simplement pas aux conceptions actuelles de l'agencement ornemental. La remarque vaut pour nombre d'exemples connus, ainsi pour la bordure du sol de la chapelle abbatiale de Moissac, et pour les carrelages de quatre grandes pièces bordant le cloître du prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris, découverts en 1998 (C. Brut et A. Prié, « La fouille d'un grand monument médiéval. Le prieuré de Saint-Martin-des-Champs », *Archéologia*, n° 378, mai 2001, p. 54-63). Il y a là sujet à interrogation à propos de la perception des couleurs par le monde médiéval et, plus largement, sur la conception des ensembles décoratifs (cf. M. Pastoureaux, « Marcher sur la couleur », *Images du pouvoir. Pavements de faïence en France du XIII^e au XVI^e siècle*. Catalogue d'exposition, Bourg-en-Bresse, 2000, p. 5-8).



FIG. 18. PALAIS DE LA BERBIE. Pavement n° 3.
Carreaux estampés utilisés comme lit de pose du pavement.
Cliché J.-M. Garric.



FIG. 19. PALAIS DE LA BERBIE. Pavement n° 3. Carreaux estampés et unis utilisés comme lit de pose.
Le mortier et un vestige de compartiment mosaïqué apparaissent au-dessus. *Cliché J.-M. Garric.*

intermédiaire, ce qui n'est le cas que pour un petit tiers de la pièce (17). Partout ailleurs se remarquent deux modes de pose, très différents l'un de l'autre.

Sur la moitié de la pièce environ (la masse de colombine accumulée depuis des décennies n'a pas permis de repérer exactement l'étendue du dispositif et la photographie en est impossible), le pavement repose sur ce que l'on peut assimiler au dessin préparatoire d'une toile, c'est-à-dire que l'on a pris la peine de poser un premier carrelage sur une couche de mortier d'à peine 1 cm d'épaisseur reposant sur les briques grossières. Les carreaux utilisés dans cette sous-couche ne sont ni estampés ni glaçurés, mais leurs dimensions sont rigoureusement identiques à celles des pièces qui les recouvrent. Ils ont été fabriqués en même temps que les autres, et en vue de servir à cet usage. Seuls la trame (carreaux 13 x 13) et le cadre de chaque compartiment (carreaux 6 x 6) sont réalisés, l'emplacement du remplissage étant laissé vide. À cet endroit, le mortier dans lequel sont enfoncés les carreaux de mosaïque repose directement sur les grosses briques, et son épaisseur est alors de 3 cm, de manière à égaler celle, combinée, des carreaux voisins (2 cm) et de leur lit de mortier (1 cm). Placé avec le plus grand soin, ce « pré-carrelage » sous-jacent ne semble pas avoir d'équivalent ailleurs dans le Midi, mais il est vrai que les comptes rendus des découvertes réalisées depuis le XIX^e siècle n'ont pas pris en compte cet aspect des sols.

À l'inverse, dans la moitié ouest, le second mode de pose, mêlé aux plages de pavement directement établies sur les briques grossières, n'a rien de commun avec le précédent. Ici règne le désordre le plus total, puisque l'on a utilisé en sous-couche autant des carreaux sans décor ni glaçure (fig. 18), des morceaux de carreaux que, plus rarement, des pièces estampées et glaçurées, disposées en petits groupes anarchiques ou isolées, sur une mince couche de mortier (fig. 19). On y chercherait en vain une quelconque logique, et ces éléments ne sauraient appartenir à un sol précédent. L'épaisseur du mortier étalé par-dessus ces carreaux atteint 4 à 4,5 cm, ce qui donne une couche sous-jacente de 6 à 6,5 cm, à mettre en regard des 4 cm d'épaisseur mesurés dans la partie est. Les artisans ont pu vouloir rattraper une différence de niveau de 2,5 cm, mais cela n'explique pas tout à fait le changement de parti, peut-être imputable à une accélération brutale du chantier, une échéance qu'il ne fut possible de tenir qu'à ce prix. En tout cas, il ne s'agit pas d'une reprise tardive ou d'une réparation, puisque les carreaux pénètrent sous le mortier qui supporte les compartiments.

Les carreaux estampés rencontrés dans cette pièce doivent donc être séparés en deux groupes (fig. 20) :

- Motifs employés dans le carrelage : A, château héraldique à trois tours (6,5 x 6,5) ; B, quatre fuseaux pleins (6,5 x 6,5) ; C, fleuron à six pétales évidés inscrit dans un cercle (13 x 13) ; D, élément d'intersection de trame : rinceaux, fleurettes dans les angles (13 x 13) ; E, élément d'intersection de trame semblable à ceux du pavement n° 1.

- Motifs de carreaux 13 x 13 utilisés pêle-mêle dans la sous-couche : F, animal fantastique vers la gauche, bipède, ailé, à queue de serpent, tête à droite ; G, animal fantastique vers la gauche, bipède, ailé, à queue de serpent, crachant des flammes ou un feuillage ; H, palmette à quatre enroulements, deux petites feuilles dans les angles supérieurs ; I, élément de rosace contenant, de l'angle externe à l'angle interne, un lys baroque, un quart de cercle cranté, un rinceau, un quart de cercle, une feuille accostée de deux demi-feuilles ; J, château héraldique crénelé, à trois tours, deux fenêtres et une porte, bordure de demi-feuilles ; K, aigle à deux têtes ; L, félin (?) vers la gauche ; M, rouelle composée de huit fuseaux dans un cercle. Éléments feuillus dans les angles ; N, animaux fantastiques affrontés, ailés, crachant des flammes ou tirant la langue ; O, animaux fantastiques affrontés, quadrupèdes, ailés ; P, marguerite à huit pétales ; Q, quarts de cercle entrelacés ; R, croix de Toulouse ; S, fleur de lys ; T, quatre groupes de quatre fuseaux pleins axés sur les angles du carreau ; U, quatre groupes d'entrelacs formés chacun de fuseaux croisés se recoupant ; V, motif de trame semblable à celui du pavement n° 1 ; W, chien à la queue basse.

À ces carreaux doivent être ajoutés les deux publiés par Lambert en 1944 (18) : X, crosse épiscopale dans un cercle (motif figurant dans la bordure du sol de la *turris*) ; Y, château à trois tours crénelées et une porte, inscrit dans deux carrés entrelacés et un cercle, avec motifs de demi-feuilles aux angles.

17. La couche de mortier fait 3 cm d'épaisseur.

18. Parmi les quatre publiés figurent les motifs I et U. (É. Lambert, « La Berbie, cité épiscopale d'Albi », III, *Revue du Tarn*, 1944, p. 428-438, ill. hors texte).



FIG. 20. PALAIS DE LA BERBIE. Pavement n° 3.

Les différents motifs de carreaux estampés employés dans le pavement ou retrouvés dans la sous-couche.

Une technique venue du Nord

Les carrelages albigeois prennent place dans une série très peu nombreuse de sols du même type découverts dans le Midi toulousain (cf. liste en annexe). Ces sols, jusqu'à la récente découverte d'Albi et à la remise en lumière du pavement au-dessus de la chapelle Notre-Dame, figuraient tous dans des chapelles de palais abbatial, épiscopal ou d'ensemble canonial. Leur composition est partout identique, avec une bordure plus ou moins élaborée, une trame biaise par rapport aux axes de la salle, et un remplissage de panneaux carrés posés sur la pointe, garnis de pièces de mosaïque. Les variations entre ces pavements n'interviennent que dans le choix des motifs et dans l'agencement des quelques coloris disponibles : jaune, brun, vert clair et noir, outre les pièces bicolores. Plus largement, ce groupe de carrelages s'intègre à l'évolution d'un procédé décoratif dont le berceau est indéniablement situé dans les régions septentrionales (19).

Les carreaux de sol glaçurés, innovation technique du Moyen Âge, apparaissent entre 1150 et 1200, à la fois sous la forme de petites pièces de mosaïques aux formes très diverses, « curvilignes » et « rectilignes » (20), destinées à imiter les coûteux pavements marmoréens en *opus sectile*, et sous celle de carreaux incisés manuellement. Ces derniers semblent être, vers 1200, l'apanage des abbayes cisterciennes de Bourgogne où, conséquence du rejet traditionnel touchant les décorations superflues, sont mis en œuvre des sols basés sur l'emploi d'un carreau standardisé de forme carrée, parfois rectangulaire, orné d'un dessin géométrique réalisé avec un objet pointu. Le Sud de la France n'a, à l'heure actuelle, livré aucun exemplaire de ces carreaux que l'on retrouve au nord de la Loire, en Angleterre, en Suisse et jusqu'en Hongrie (21). Rapidement, cette technique a connu un développement mécanisé par la création d'estampes destinées à imprimer le dessin dans l'argile (22). Cette invention, qui va entraîner celle des carreaux bicolores, difficilement datable avec précision, se situerait entre 1200 et 1240.

L'essor, voire la vulgarisation des carreaux de sol, intervient avec l'apparition des carreaux incrustés bicolores, tels ceux d'Albi, peu avant le milieu du XIII^e siècle. Il aura suffi de couler un engobe blanc dans les creux laissés par l'estampe pour obtenir un nouvel effet, hautement décoratif, responsable de la diffusion rapide de ces pavés hors du monde des abbayes. D'origine française ou anglaise, la question n'est pas encore tranchée. La technique, d'abord artisanale et limitée aux monastères se répand parmi les tuiliers laïcs, se perfectionne et devient semi-industrielle. Le catalogue des motifs, restreint jusqu'alors à des dessins géométriques ou des végétaux stylisés par le goût cistercien, s'enrichit d'une foule de thèmes : fables, chasse, animaux, armoiries... Les premiers carreaux bicolores seraient ceux des abbayes de Royaumont et Maubuisson, entre 1235 et 1245, et les sols réalisés à base de carreaux standardisés, unis ou estampés, se comptaient par milliers entre l'Angleterre et les pays de l'est, tant chez les laïcs que dans les maisons religieuses. À l'inverse, l'Italie et l'Espagne en sont quasiment démunies (23). Quant au Sud de la France, trait d'union culturel entre les deux parties de l'Europe, et en particulier le Sud-Ouest, il va accueillir les carreaux plombifères par importation de la technique dans les années 1270-1280. Le midi provençal, pour sa part, connaissait la faïence depuis la première moitié du XIII^e siècle, mais elle ne s'est pas diffusée tout de suite vers le Languedoc qui, pour cela, attendra la décennie 1290 (24).

Si les carreaux estampés de forme standardisée se répandent partout dans la France septentrionale au cours du troisième quart du XIII^e siècle, les carreaux de mosaïque rectilignes ne disparaissent pas tout à fait. À l'abbaye Saint-Germain-des-Prés de Paris, la salle capitulaire fut pavée, vers 1273, d'un tapis dont la composition ressemble à celle des sols albigeois. Peu après, en 1275, il en alla de même au prieuré d'Argenteuil dans le Val-d'Oise (25). La combinaison de carreaux estampés et de panneaux mosaïqués semble être la création d'un atelier œuvrant en région

19. C. NORTON, « De l'Aquitaine à l'Artois : carreaux stannifères et carreaux plombifères des XIII^e et XIV^e siècles en France », *Images du pouvoir. Pavements de faïence en France du XIII^e au XVII^e siècle*, catalogue d'exposition, Bourg-en-Bresse, 2000, p. 34.

20. C. NORTON, « Les carreaux de pavage du Moyen Âge de l'abbaye de Saint-Denis », *Bulletin Monumental*, 1981, p. 69-100.

21. C. NORTON, « *Varietates pavimentorum* : contribution à l'étude de l'art cistercien en France », *Cahiers archéologiques*, XXXI, 1983, p. 69-113.

22. C. NORTON, « Les carreaux de pavage en France au Moyen Âge », *Revue de l'Art*, n° 63, 1984, p. 59-72.

23. Cf. note 19.

24. G. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD et L. VALLAURI, « Les carrelages en Provence, Comtat et Languedoc : des ateliers, des techniques et des œuvres aux XIII^e et XIV^e siècles », *Images du pouvoir. Pavements de faïence en France du XIII^e au XVII^e siècle*, catalogue d'exposition, Bourg-en-Bresse, 2000, p. 16-33.

25. C. NORTON, *Carreaux de pavement du Moyen Âge et de la Renaissance*. Catalogue d'Art et d'Histoire du musée Carnavalet, n° VII, Paris, 1992, p. 34-36.

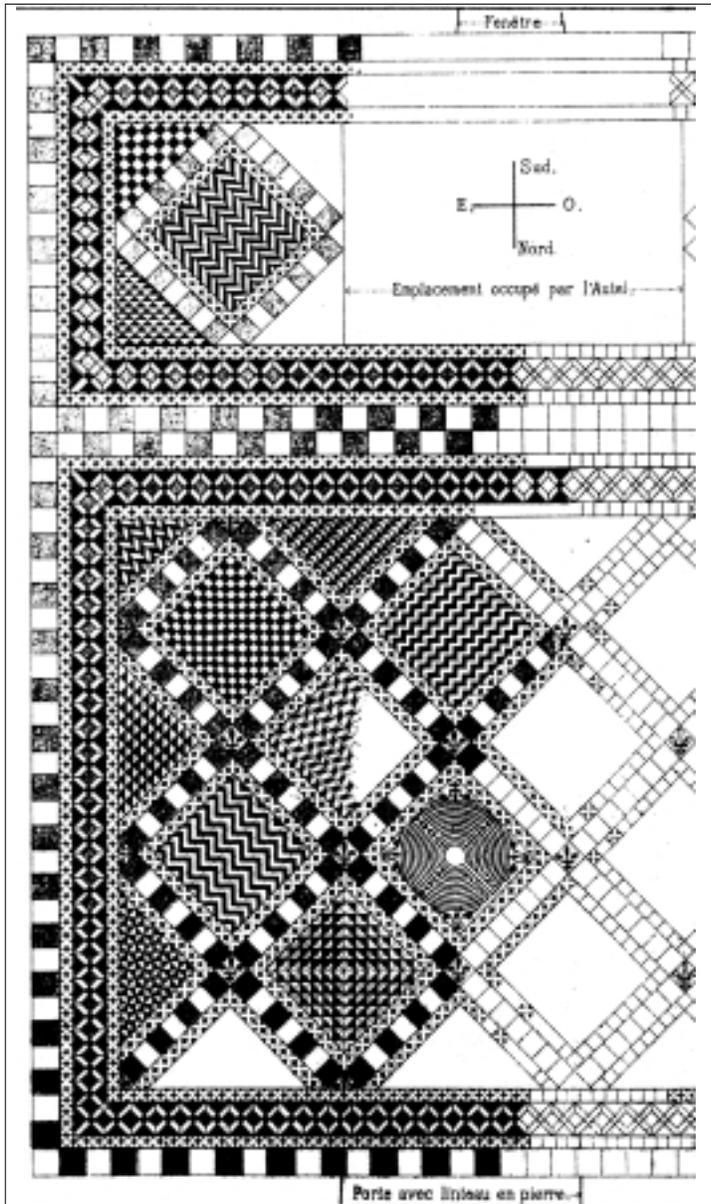


FIG. 21. TOULOUSE, CATHÉDRALE. pavement découvert en 1862 dans la prévôté du chapitre et dessiné par J.-J. Esquié.

référence à l'évêque lui-même, pour les disperser sans réflexion ? Nous avons tendance à penser qu'ils furent employés en grand nombre dans d'autres lieux (étages inférieurs du massif oriental, aile des suffragants, par exemple), et que ceux qui sont conservés, utilisés comme bordure, étaient des pièces en surplus ou écartées lors du tri après cuisson.

Les motifs albigeois, si nombreux soient-ils, ne sont pas inconnus par ailleurs. Quoiqu'il fasse référence de manière évidente à Bernard de Castanet, le château, sous ses formes diverses mais où l'on retrouve en général trois tours et une porte, existe, pour nous en tenir au Midi, dans le Bordelais, à Auch et à l'abbaye de Belleperche (26).

26. L'attribution de ce carreau à l'abbaye elle-même est à peu près certaine.

parisienne autour de 1270. C'est en tout cas dans ce secteur géographique que se forge ce style très particulier, que nous voyons apparaître à Toulouse, Albi, Moissac et Lagrasse (Aude) à la fin du siècle, non sans qu'une timide rencontre ne s'opère, dans les deux dernières abbayes, avec la faïence.

Les pavements et leurs motifs

Les carreaux estampés et les éléments de mosaïque mis en œuvre à Albi sont semblables, par leurs formes et leurs dimensions, à ceux que l'on connaît ailleurs, tant dans le Midi que dans le nord de la France. De même, la disposition générale des pavements est identique à celle rencontrée à Toulouse (fig. 21), à Moissac (fig. 22) et à Lagrasse. Si la bordure du sol n° 3 apparaît exceptionnelle par la succession de cinq éléments sur une largeur de 80 cm, elle intègre toutefois le motif de bâtons rompus visible sur les autres sites mentionnés, avec le même assemblage de coloris, sans nulle variante.

En revanche, les motifs des carreaux estampés étonnent par leur nombre. La disparition de la trame dans la majeure partie du carrelage n° 3 et la destruction (?) des autres pavements éventuellement posés dans le palais, nous privent de renseignements précieux sur leur utilisation. Nous pouvons, par exemple, remarquer que l'emploi massif de pièces de mosaïque ne justifie pas, *a priori*, la présence de près de trente dessins différents sur les carreaux 13 x 13. Faut-il alors envisager l'existence de carrelage mosaïqués dans les locaux privés ou d'utilisation sporadique, et celle de pavements de carreaux standardisés 13 x 13 dans les salles les plus fréquentées ? La bordure illogique du pavement de la *turris* et les carreaux employés en « sous-couche » dans la salle voisine posent en effet la question. Aurait-on estampé tant de motifs, dont ceux « à la crosse » et « au château », qui font

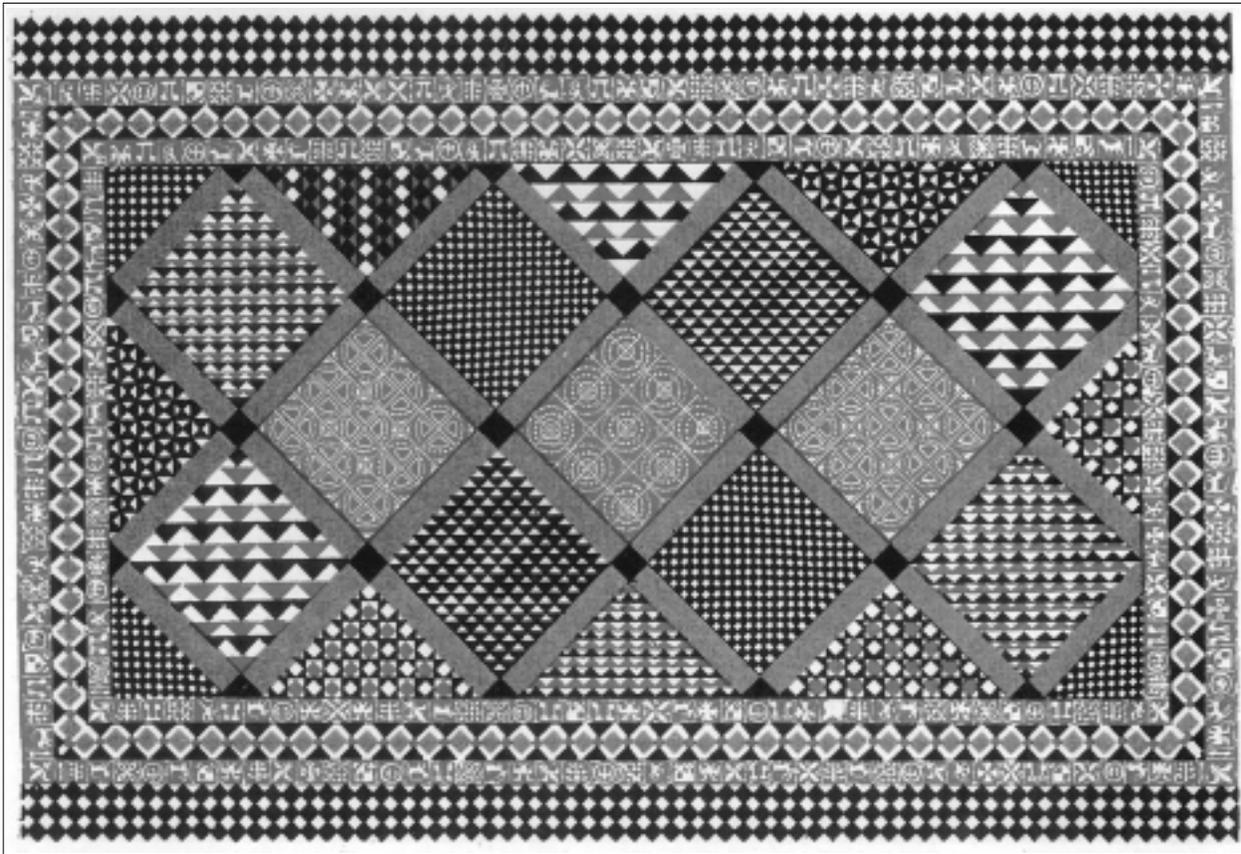


FIG. 22. MOISSAC, CHAPELLE ABBATIALE. Pavement découvert en 1882 (détruit) et dessiné par J. Momméja.

Dans le nord de la France, particulièrement en région parisienne, les châteaux sont dits « de Castille », et souvent mis en rapport par les historiens avec la mère de saint Louis. De même la marguerite, dont le nombre de pétales varie beaucoup, est-elle associée à la reine Marguerite de Provence (27). Dans le Sud, cette fleur n'avait probablement pas le même sens, et il est possible qu'elle l'ait tout simplement perdu après l'introduction du catalogue venu des régions septentrionales.

Les bêtes fantastiques du type dragon bipède ailé, à queue anguiforme, font partie du répertoire traditionnel de l'ornementation médiévale, mais leur concentration à Albi (quatre modèles) fait figure d'exception. On ne connaît guère, autour de Toulouse, qu'une sorte de capricorne à Moissac (28), et le bordelais Armand Bardié, en 1933, n'en a publié qu'un seul, proche du type E du sol n° 3 d'Albi, en provenance de Sainte-Croix de Bordeaux (29). Tout aussi rare est l'aigle bicéphale. Si Bardié a donné le dessin de deux aigles normaux, aux ailes déployées, l'animal à deux têtes n'était jusqu'alors présent qu'à la chapelle abbatiale de Moissac, où l'on en comptait vingt-trois exemplaires (30). Très peu répandu lui aussi, le motif « aux danseurs » apparaît pour la première fois dans le Midi avec la découverte

27. C. NORTON, *op. cit.*, 1992, p. 52.

28. J. MOMMÉJA, « Mosaiques du Moyen Âge et carrelages émaillés de l'abbaye de Moissac », *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1894, p. 198, d'après A. Du Mège, *Archaeologie du département de Tarn-et-Garonne*, A.D. Tarn-et-Garonne, ms 7.

29. A. BARDIÉ, « Les carrelages vernissés des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles en Guienne », *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique de Bordeaux*, tome L, 1933, p. 112-119, pl. VI.

30. J. MOMMÉJA, *op. cit.*, pl. XIII. Le dessin qu'il donne de ce carreaux à la page 202 n'est pas assez précis pour en juger sainement, mais il ne semble pas s'agir de l'aigle rencontré à Albi.

albigeoise. Au château du Plessis à Touffreville (Eure), des carreaux de petit module portant un décor semblable formaient des frises de séparation entre les bandes du pavement (31).

Très répandus, les motifs géométriques à base de cercles, carrés et triangles sont communs à presque tous les sites. C'est notamment le cas du carreau aux quatre fuseaux pleins et du carreau aux quarts de cercle entrelacés (type H et K du premier pavement) que l'on rencontre avec une fréquence remarquable, en particulier sur les sites cisterciens auxquels il était parfaitement adapté. La croix de Toulouse est en revanche moins courante sur les carrelages de la région toulousaine qu'on ne serait en droit de l'imaginer. Outre à Albi, où l'on ne connaît qu'un seul modèle, elle se retrouve dans les abbayes de Candeil, Grandselve (un modèle) et de Belleperche (quatre modèles). Beaucoup plus courante en revanche (20 types répertoriés à Belleperche et Grandselve) est la fleur de lys, toujours interprétée depuis le XIX^e siècle, par les historiens locaux, comme un témoignage de fidélité aux Capétiens, mais qui est aussi, on l'oublie trop, la fleur de la Vierge et l'image de la royauté divine. Ces trois sens se mêlent peut-être dans certains pavements, mais le lys peut être perçu, aussi, comme un élément décoratif sans connotation héraldique ou religieuse, surtout si l'on considère l'étonnante variété iconographique rencontrée sur un même lieu : lys à plusieurs pétales, baroques, florencés, à pied nourri, habités d'oiseaux, groupés par quatre, etc. Il nous semble imprudent de vouloir systématiquement repérer dans leur présence un symbolisme politique que fabricants et commanditaires n'ont peut-être pas cherché à exprimer. Dans le même ordre d'idée, les dessins associés à l'art du blason (croix, aigles, animaux, châteaux...) ne sont pas toujours à prendre au pied de la lettre comme l'on peut être tenté de le faire. Si l'on parvient parfois à identifier des armoiries, il faut rester prudent lorsqu'aucune corrélation avec un personnage historique ne peut être établie, et même lorsqu'elle semble pouvoir l'être. Beaucoup de pièces peuvent n'être que de simples ornements sans signification particulière. Tel est le cas, à notre sens, des aigles bicéphales de Moissac et d'Albi, et nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'attribuer sans preuve aux croix de Toulouse une portée politique, pas plus qu'aux fleurs de lys. Il est essentiel de ne pas vouloir à tout prix interpréter les motifs à partir d'une grille de lecture trop rigide, qui exigerait de reconnaître tel sens immuable à tel élément.

Les carreaux au cerf, au chien, au chasseur, normalement destinés à composer une frise cynégétique, sont répandus partout où les pavements estampés ont été diffusés. Ils sont connus à Paris (château du Louvre et prieuré Saint-Martin-des-Champs), en Bordelais, à Moissac, mais pas chez les Cisterciens, du moins en l'état actuel des connaissances. À Moissac comme à Albi, ils ont été utilisés séparément et non en suite comme la logique le voudrait.

Les pièces formant des rosaces par le regroupement de quatre carreaux identiques (ou plus dans les régions septentrionales), et les carreaux de trame divisés en trois bandes, sont nombreux en France, et n'ont ici de particulier que leur dessin, peut-être spécifique au chantier albigeois. Il est difficile, notamment, de dire si la forme en « peau d'animal » représente quelque chose de précis et si elle a été créée pour Albi.

Notons enfin le motif des oiseaux adossés et affrontés, d'origine probablement orientale, connu dans la chapelle abbatiale de Moissac, avec toutefois le détail, absent à Albi, d'une vasque disposée entre les volatiles.

Ainsi, en dehors du nombre important de dessins comptabilisé sur les deux grands sols de la Berbie, aucun, malgré quelques raretés, ne fait vraiment figure d'exception. Tous sont connus sur d'autres carrelages, même si les détails varient, ce qui suppose l'emploi, sur les chantiers de La Berbie, de matrices encore non identifiées sur d'autres sites de la région. On constatera, ici comme sur les autres sols méridionaux, la relative grossièreté des dessins qui n'ont pas la finesse de certains motifs septentrionaux.

À nos yeux, du point de vue de la connaissance des pavements, le plus grand mérite des récentes découvertes est en fait d'avoir révélé le sol de la courtine où n'apparaît aucun carreau estampé. Très sobre du fait de l'emploi des seuls carreaux de petit module noirs et jaunes, mais d'un effet visuel très riche grâce aux combinaisons réalisées par les artisans, il révèle une disposition jusqu'à présent inconnue dans le Midi et que l'on ne peut, en outre, comparer à rien d'approchant.

31. *L'art au temps des rois maudits. Philippe le Bel et ses fils*, catalogue d'exposition, Paris, Grand Palais, 1998, p. 402-403.

La diffusion dans le Midi

La technique des carreaux estampés à glaçure plombifère et la tradition des tapis de panneaux mosaïqués sont des importations en provenance du nord de la France. Les premiers pavements réalisés dans le Sud-Ouest sont vraisemblablement ceux de la région bordelaise. M. Christopher Norton, premier chercheur à avoir dégagé une vision synthétique de la question, propose l'hypothèse d'un atelier ayant commencé à œuvrer à Bordeaux et dans ses environs entre 1270 et 1280, qui aurait ensuite descendu la Garonne jusqu'à Toulouse avant de gagner le littoral méditerranéen. Cela suppose donc l'existence d'un seul groupe d'artisans sur une trentaine d'années, jusque vers 1300, qui aurait suivi le fleuve de façon linéaire (32). Toutefois, il n'est pas dit si les membres de cet atelier étaient d'origine locale et auraient, de ce fait, appris la technique et assimilé un catalogue de motifs septentrionaux, ou si, étrangers au Midi, ils y auraient introduit leur savoir-faire. Aucune donnée, en fait, ne permet de trancher en faveur de l'une ou de l'autre possibilité, comme rien ne confirme l'existence d'un seul atelier, auteur de tous les pavements répertoriés à ce jour entre Bordeaux et Lagrasse (33).

Cette dernière hypothèse a cependant pour elle un double argument, le petit nombre et la distribution géographique des sols, concentrés en des zones précises : le Bordelais, les confins de l'Agenais et du Bas-Quercy (Agen et Moissac), le duo cistercien Grandselve-Belleperche en Gascogne toulousaine, Toulouse, Albi, Lagrasse. On ne connaît pas, à l'heure actuelle, de pavement plombifère en Quercy, en Rouergue, ni dans l'intérieur de la Gascogne (à l'exception de quelques carreaux trouvés au XIX^e siècle à l'archevêché d'Auch). L'idée d'un atelier se déplaçant, entre 1280 et 1300, sur les principaux édifices du Midi à l'occasion de constructions, reconstructions ou réaménagements peut donc se soutenir, et l'hypothèse avancée par M. Norton se base sur cette rareté : un seul atelier aurait effectivement suffi à réaliser un si petit nombre de carrelages, limités en outre aux églises ou chapelles de riches établissements religieux et au palais d'un évêque.

À l'inverse, en faveur d'une diffusion plus large, la simplicité des procédés de moulage, estampage, engobage et pose de la glaçure ne paraît pas constituer un obstacle à leur assimilation par les tuiliers méridionaux, sur la base d'une initiation par les artisans ayant introduit cet art dans le Sud-Ouest. On comprendrait mal comment cette diffusion aurait pu, dans le Nord de la France et en Angleterre, se faire par le biais d'ateliers multiples, et être réservée en Guyenne, en Toulousain et en Languedoc, à un groupe de spécialistes qui aurait maintenu, près de trente années durant, un protectionnisme difficilement concevable. Il faudrait pour cela accorder un caractère éminemment élitiste et un coût prohibitif à un décor qui, au fond, reste simple. Les matériaux basiques et peu onéreux nécessaires à la mise en œuvre, terre, engobe blanc, eau, sable, plomb, oxydes métalliques, de même que la fabrication aisée, répétitive et semi-industrielle grâce à la standardisation des carreaux, rendaient cette technique accessible. Or, la découverte d'Albi montre que l'on est loin de connaître tous les pavements plombifères créés à la fin du XIII^e siècle dans les pays méridionaux. Quant à la présence d'un ensemble considérable de trois sols au moins dans un même bâtiment, en dehors de tout contexte directement religieux, elle semble confirmer l'hypothèse d'une diffusion plus large qu'on ne pouvait le soupçonner. Le prix de revient des créations albigeoises, si l'on accepte l'hypothèse d'un atelier unique, eût été très élevé.

Bernard de Castanet, engagé dans le financement de la cathédrale et d'adjonctions considérables à son palais, aurait-il dépensé une fortune pour couvrir les sols de pièces somme toute secondaires comme la galerie de la courtine ? N'a-t-il pas au contraire profité d'un rapport qualité-prix avantageux, de l'opportunité offerte par une technique permettant d'obtenir à peu de frais des effets splendides et qui avait surtout l'avantage d'être au goût du jour ? Il apparaît en effet que la diffusion de ces pavements accompagne celle du gothique rayonnant dont l'assimilation bien connue en architecture et en sculpture ne doit pas occulter l'équivalence en matière de décor intérieur – voûtes et murs peints, boiseries, vitraux et bien entendu carreaux de sol. L'évêque d'Albi a sacrifié à une

32. C. NORTON, *Carreaux de pavement du Moyen Âge et de la Renaissance*. Collections du musée Carnavalet, Paris, 1992, p. 39. « De l'Aquitaine à l'Artois : carreaux stannifères et carreaux plombifères des XIII^e et XIV^e siècles en France », *Images du pouvoir. Pavements de faïence en France du XIII^e au XVII^e siècle*. Catalogue d'exposition, Bourg-en-Bresse, 2000, p. 36.

33. Nous avons proposé de relier éventuellement l'apparition de ces pavements à la restitution du duché d'Aquitaine au roi d'Angleterre par Louis IX en 1259 (J.-M. GARRIC, *L'abbaye cistercienne Notre-Dame de Belleperche en Lomagne (Tarn-et-Garonne)*. II. *Architecture et décor*, Albi, 1999, p. 150), mais peut-être faut-il aussi prendre en compte l'acquisition de l'Agenais en 1279. L'art des carreaux incrustés était alors en pleine floraison outre-Manche, et se nourrissait de ses rapports avec la France (cf. C. NORTON, « The origins of two-coloured tiles in France and England », *Terres cuites architecturales au Moyen Âge*, Arras, 1986, p. 256-294 ; « The production and distribution of medieval floor tiles in France and England » dans *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge*, actes du colloque de Rennes, 1983, Paris, 1993, p. 101-131).

mode tout en dotant son palais d'un décor d'apparat, certes digne de son statut, mais peut-être moins rare et moins cher à produire que le petit nombre d'éléments comparables identifiés ne le laisse penser.

Dans le cas de la Berbie, il faut rechercher l'exceptionnel dans la quantité de pavements réalisés, certainement plus nombreux que ceux dont les vestiges nous sont connus. Les carreaux, tant estampés qu'unis, employés isolément dans la bordure du sol découvert en 2000 ou utilisés comme base sous le pavement de la tour aulique, nous encourageaient à le penser. Si la courtine et la salle de la *turris*, convertis en lieux de passage entre le bloc oriental et les nouvelles salles de la tour Mage, ont été ornés de cette manière, combien plus riches pouvaient être les sols éventuels des chapelles Notre-Dame et Saint-Michel, des salles d'apparat, des appartements épiscopaux de la tour Sainte-Catherine ?

Partout dans le Midi, des commanditaires d'un rang moins élevé, seigneurs, bourgeois aisés, ont pu faire réaliser pour leur demeure des sols moins élaborés, moins colorés, à partir d'un choix de motifs plus réduit et peut-être d'une qualité de fabrication moindre. Seuls le renouvellement rapide des décors et la disparition des habitations civiles, plus systématiques que les modifications d'une abbaye ou d'un palais, nous privent d'éventuels témoignages qui contrebalanceraient une impression trompeuse, notre connaissance étant malheureusement limitée aux pavements de quelques édifices prestigieux. À moins, bien sûr, qu'à l'instar de l'architecture rayonnante et de la sculpture d'accompagnement, les carrelages dans le goût parisien n'aient représenté, dans les contrées méridionales, une telle rareté qu'ils se seraient vus confinés dans le domaine du grand luxe, réservé à des privilégiés. Cela expliquerait l'absence de tels ornements en dehors, par exemple, des grandes et très riches abbayes. Moissac, Grandselve et Belleperche étaient les plus fortes de la région, avec Saint-Sernin de Toulouse. Mais cette dernière possédait-elle des pavements ? Nous nous heurtons, partout, au manque d'informations écrites et de vestiges archéologiques.

La relative permanence du catalogue des motifs d'un site à l'autre ne facilite pas la solution du problème de la diffusion. Les mêmes dessins, sans la moindre variation de détail, se retrouvent dans la région bordelaise et dans les deux probables premiers chantiers de la région toulousaine, à Grandselve et Belleperche. Ce qui n'empêche pas l'apparition de motifs spécifiques comme les armes d'un abbé à Belleperche, les croix de Toulouse, et, à Moissac, les clefs emblématiques de l'abbaye Saint-Pierre. Des matrices spéciales étaient donc fabriquées à la demande. Tel fut probablement le cas à Albi pour les châteaux. Il reste que l'apparition de motifs inconnus jusqu'ici, ou à l'inverse la réapparition de dessins proches de ceux connus dans le Bordelais mais absents des chantiers supposés intermédiaires, laissent envisager une diffusion complexe du catalogue, sans doute faite de circulations, d'échanges, voire d'exportations au-delà des Pyrénées et de retours (34).

De Bordeaux aux ensembles de Grandselve, Belleperche et Moissac, comment et quand la « publicité » de ces sols a-t-elle été faite ? C. Norton suppose que le premier chantier en dehors de l'aire bordelaise fut celui de la cathédrale d'Agen. Nous avons toutefois suggéré que cette cathédrale, en construction dans les années 1280-1300, aurait difficilement pu recevoir si tôt un pavement, et que l'arrivée de la technique dans la région toulousaine a pu s'effectuer, en fait, par l'intermédiaire des moines de Grandselve. Disposant à Bordeaux de structures de stockage, chais et celliers qu'ils louaient à l'occasion à des marchands (35), ces religieux se déplaçaient eux-mêmes, parfois avec leurs frères de Belleperche, afin de traiter leurs affaires. Pouvaient-ils ignorer les carrelages que l'on plaçait alors dans les principales églises de la cité ? Un transfert d'artisans vers la Gascogne toulousaine n'est pas à exclure, qui permettrait d'expliquer l'apparition soudaine de la technique à proximité de Toulouse plutôt que dans cette ville même. Apparition soudaine, certes, mais aussi momentanée, car la manière importée par les paveurs venus du Bordelais (emploi unique des carreaux estampés de 12 à 13 cm de côté, à l'exclusion des pièces de mosaïque), ne se rencontre strictement que sur les sols de Grandselve, de Belleperche (36), du cloître de Moissac et peut-être de la cathédrale d'Agen. On n'en connaît aucun exemple à Toulouse, où les carrelages sont d'un style tout à fait différent. La mutation a pu se produire dans la chapelle du palais abbatial de Moissac, mais là encore il ne s'agit pas d'une certitude.

34. L'abbaye catalane de Santes-Creus, fille de Grandselve, bénéficia elle aussi d'un pavement de même type que celui de sa maison-mère. Le musée Paul-Dupuy de Toulouse possède en outre un carreau qui proviendrait de Tolède.

35. M. MOUSNIER, *L'abbaye de Grandselve et sa place dans la société et l'économie méridionales*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Toulouse-Le Mirail, 1982, p. 243-244.

36. Durant les années 1280, les abbés de Belleperche et de Grandselve s'appelaient tous les deux Jauffre, Bertrand et Guilhem, deux très probables parents, le premier ayant été moine de Belleperche avant d'être élu à Grandselve en 1269. Les sols carrelés des églises de ces deux monastères sont nettement contemporains malgré des différences purement esthétiques.

Bertrand de Montaigu, abbé de Moissac, juriste chargé notamment de mettre par écrit les coutumes de Toulouse en 1286, pourrait être le personnage clef de l'adoption d'une seconde manière, celle illustrée à Albi (37). Il semble que son premier séjour à Paris se soit déroulé au cours de l'automne 1284, et c'est à cette occasion, ou une autre un peu plus tardive, qu'il a pu découvrir des sols comme celui de la salle capitulaire de Saint-Germain-des-Prés (pavée vers 1273). S'il est bien le commanditaire du sol de la chapelle de son palais abbatial, il a pu attirer dans le Midi des tuiliers parisiens, spécialistes de la technique des pièces de mosaïque. Or après Grandselve, Belleperche et le cloître de Moissac, voire Agen, on ne connaît plus aucun sol composé uniquement de gros carreaux. Toulouse, Albi et Lagrasse n'ont livré que des pavements où la mosaïque prend de plus en plus d'importance au détriment des pièces 12 x 12 ou 13 x 13. Inversement, à Bordeaux et autour de cette ville, nul carrelage mosaïqué ne semble avoir été découvert. C'est donc peut-être au palais abbatial de Moissac que la mutation stylistique s'est opérée, mais ce sol n'est pas daté avec précision (38), et le faible nombre de témoins matériels ne permet pas d'être catégorique.

Un aspect méconnu du décor gothique dans le Midi

Les rares pavements méridionaux bien documentés, tous découverts sur des sites religieux, abbatiaux, conventuels ou épiscopaux, et de plus dans un lieu de culte pour la quasi-totalité des cas, doivent inciter à la prudence. Si l'on remarque, à l'évidence, que les sols ornés dans les trente dernières années du XIII^e siècle et au début du XIV^e résultent de commandes passées par des communautés ou des évêques dotés de revenus confortables, si l'on veut croire que ces carrelages étaient, avant la généralisation de la faïence au début du XIV^e siècle, des décors de luxe ou de demi-luxe, il ne saurait être question d'affirmer qu'aucun édifice laïc n'a jamais reçu un pavement de la même technique.

Les forteresses-résidences, symboles du pouvoir capétien à dater du principat d'Alphonse de Poitiers, comme le Château Narbonnais de Toulouse, les châteaux de Najac, de Montauban ou de Carcassonne, auraient fort bien pu en accueillir. Mais les viguiers, les lieutenants royaux et les grands officiers qui occupèrent avec leur administration et leur garnison les anciennes maisons comtales et les châteaux récemment construits ou rebâti, ont-ils procédé à de tels travaux d'ornement ? La question qui se pose est celle du décor de ces édifices, et en particulier celui des salles à caractère aulique (39).

Doit-on voir chez les évêques, les chanoines, les abbés des plus riches monastères et les prieurs des grands couvents, les principaux, ou même les seuls vecteurs de la diffusion des pavements plombifères puis peints ? Ce serait une affirmation imprudente car nous ne possédons, pour l'instant, que des témoins peu nombreux et relativement muets. Les carreaux plombifères et les carreaux peints finirent par être employés de façon concomitante dès lors que la faïence, venue de Provence ou/et d'Espagne, fut adoptée, d'abord dans le Languedoc (40). L'exemple des Jacobins de Toulouse, de la chapelle de Lagrasse, et peut-être de l'abbatiale de Belleperche (sous réserve d'une étude précise des quelques carreaux connus), sont là pour nous en convaincre.

La disposition des sols dans les vastes églises monastiques de Grandselve et de Belleperche (fig. 23 et 24) était identique (41). Dans la première, les fouilles de 1970-1971 (42) ont mis au jour une partie du pavement du sanctuaire,

37. H. GILLES, « Les moines juristes », *Cahiers de Fanjeaux*, n° 29, 1994, p. 74-100 (p. 82-85).

38. Deux abbés sont susceptibles d'en être les commanditaires : Bertrand de Montaigu (1260-1293), qui a fait poser les sols du cloître et des locaux conventuels reconstruits sous son abbatial, et Guillaume de Durfort (1293-1305/1307), dont le blason apparaîtrait dans le pavement selon Jules Momméja (« Mosaïques du Moyen Âge et carrelages émaillés de l'abbaye de Moissac », *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1894, p. 189-206).

39. Le petit carreau estampé découvert en 1936 dans une tranchée à Toulouse, place Saint-Michel, peut tout à fait provenir du château Narbonnais, mais sa datation au début du XIII^e par Paul Mesplé, qui fait référence à un passage de la Chanson de la Croisade, ne saurait être admise (P. MESPLÉ, « Un carreau du Château Narbonnais ? », *L'Auta* n° 81, mars 1936, p. 40-41). La technique de l'estampage suivi d'un engobe est postérieure. Ce carreau, dont le motif représente justement un château à trois tours, motif récurrent, appartient à la fin du XIII^e siècle. Carreau republié par Gérard Villeval dans *Archéologie et vie quotidienne aux XIII^e-XIV^e siècles en Midi-Pyrénées*, cat. d'expo. Toulouse, 1990, p. 27.

40. C. NORTON, « De l'Aquitaine à l'Artois : carreaux stannifères et carreaux plombifères des XIII^e et XIV^e siècles en France », *Images du pouvoir. Pavements de faïence en France du XIII^e au XVII^e siècle*, catalogue d'exposition, musée de Brou, 2000, p. 34-48.

41. Il devait en aller de même dans les galeries du cloître de Moissac. L'église de Grandselve mesurait environ 100 m de long, celle de Belleperche environ 75 m. Leur largeur atteignait 20 m. Toutes deux étaient conçues sur le même plan à croix latine, avec chevet plat, vaisseau central et collatéraux, transept surmonté d'un clocher-tour imité du modèle de Saint-Sernin. Cf. J.-M. GARRIC, « Les bâtiments et le plan de l'abbaye de Grandselve », *L'abbaye cistercienne de Grandselve. Contributions à son histoire*. Actes du colloque de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, Montauban, 22 novembre 1997. Montauban, 1998, p. 9-32.

42. Fouilles conduites par M. Daniel CAZES. Cf. « Recherches archéologiques sur l'abbaye de Grandselve », *Mélanges Anselme Dimier*, t. III, vol. 5, 1982, p. 227-264. Également, P. FROIDURE, « Vivre à Grandselve aujourd'hui », *L'abbaye cistercienne de Grandselve. Contributions à son histoire*. Actes du colloque de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, Montauban, 22 novembre 1997. Montauban, 1998, p. 33-38.



FIG. 23. ABBAYE DE BELLEPERCHE. Carreaux de pavement remontés au Musée Ingres à Montauban. Cliché J.-M. Garric.

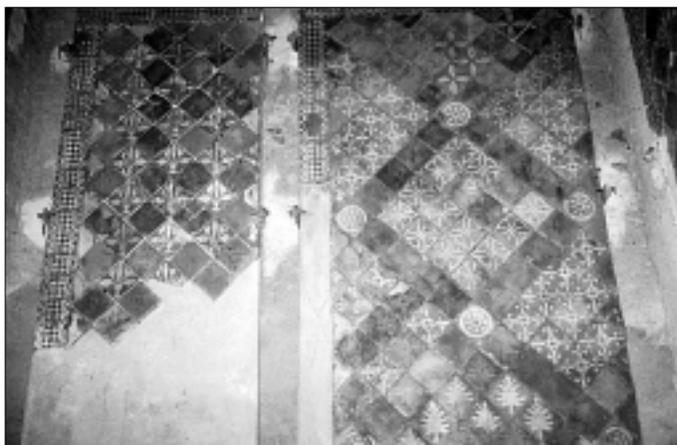


FIG. 24. CHŒUR DE L'ABBATIALE DE GRANDSELVE. Pavement de carreaux estampés remontés dans l'église de Bouillac. À droite, bande axiale du sanctuaire. Cliché J.-M. Garric.

du croisillon sud et d'une chapelle ouvrant sur celui-ci. Il s'agissait, en tous ces endroits, de longues bandes alignées dans l'axe longitudinal, nord-sud. Dans le sanctuaire, deux groupes de cinq bandes remplies de carreaux estampés alternant avec des carreaux unis encadrent une bande axiale plus large et plus riche. Les bordures sont matérialisées par des carreaux rectangulaires estampés de motifs géométriques formant une frise dentelée. Si les bandes retrouvées dans le croisillon sont plus simples et se contentent de faire varier les motifs de l'une à l'autre, le pavement de la chapelle était aussi élaboré que la bande axiale du sanctuaire. Il existait une hiérarchie dans le choix du parti décoratif selon l'importance ou la symbolique du lieu à carreler.

À Belleperche, une observation *in situ* fut faite en 1988 par l'architecte des Bâtiments de France dans le collatéral nord au pied d'une colonne engagée, à proximité du pignon occidental. Le relevé montre trois bandes, dont la seule entièrement visible présente une largeur de 1,10 m. On y remarque l'alternance de lignes de carreaux estampés et unis posés sur la pointe, mais certains indices incitent à la prudence car il pourrait s'agir d'un remontage sans rapport, du moins partiellement, avec la réalité médiévale (43). Le site est dans l'attente d'un chantier de fouilles en relation avec les travaux de restauration en cours, aussi, pour l'essentiel, les informations disponibles émanent-elles du chanoine Pottier qui fouilla en 1875 le sol de la nef et de la croisée du transept (selon ses dires), et en retira environ trois mille pièces (44), soit à peu près 43 m². Le compte-rendu de ses observations révèle des dispositions semblables à celles de Grandselve: « la nef centrale et les collatéraux qui l'accompagnaient étaient divisés par quatorze bandes de largeur à peu près égale qui couraient de l'entrée au chevet. Ces bandes, formées de briques sans mélange de pierre,

étaient séparées par des bordure de quatre-feuilles, de doubles fleurs de lis encadrées de losanges, de séries de croix de Toulouse, etc. (...). Les bandes qui occupaient le centre de l'église étaient les plus riches; des fleurs de lis plus ou moins ornées ou des croix de Toulouse alternaient avec des feuilles de laurier posées en sautoir. Ces carreaux étaient placés en losange, ceux qui étaient sans incrustations offraient une surface colorée en vert ou en jaune » (45).

La seule différence perceptible réside dans le nombre des motifs retenus. Sur soixante-sept types actuellement recensés dans ces deux abbayes cisterciennes, douze appartiennent en propre à Grandselve et quarante-deux à Belleperche, alors que treize leur sont communs. Or, dans chacun des groupes, Belleperche accapare les carreaux les plus décoratifs, par exemple quinze modèles de lys sur un total de vingt, dont les plus élaborés. C'est surtout dans le

43. J.-M. GARRIC, *L'abbaye cistercienne Notre-Dame de Belleperche en Lomagne. Architecture et décor*, Albi, éd. Le Mont du Saule, 1999, p. 145.

44. *Ibid.*, p. 141. Elles furent installées pour la plupart, dès 1876, dans la salle du Prince Noir au musée Ingres de Montauban.

45. Intervention de F. POTTIER, dans *Réunions des Sociétés des Beaux-Arts des départements à la Sorbonne en 1880*, Paris, 1881, t. V, p. 227.

choix des bordures que cette volonté d'ornementation se remarque le mieux. Grandes et estampées d'un décor géométrique à Grandselve, elles sont minces et couvertes de délicats rinceaux tout à fait gothiques à Belleperche : serait-ce l'expression de la volonté des commanditaires ?

Bien plus petites que ces grandes églises, les chapelles de l'évêché et de la prévôté de Toulouse, du palais abbatial de Moissac et de l'abbaye de Lagrasse, adoptent des dispositions précieuses issues de la tradition parisienne, qui marient les dimensions réduites de ces espaces au fourmillement des carreaux de mosaïque. L'adéquation de la technique et de l'espace à orner est parfaite. Ces pavements reprennent le schéma que nous avons décrit pour les carrelages albigeois. La seule véritable différence avec ces derniers réside dans le traitement appliqué à l'entourage de l'autel, dont le massif laissait un emplacement vide de tout carrelage. De part et d'autre, le sol recevait un panneau de carrelage sans relation avec le tapis principal, et un emmarchement, comme ce fut vraisemblablement le cas au palais abbatial de Moissac, pouvait marquer plus encore cette séparation en deux zones.

Un tel dispositif n'existe pas à Albi car, le cas de La Berbie en est la confirmation, pour l'heure unique, cette abondance de couleurs et d'ornements jetés sur des sols dont la surface varie de quelques dizaines à plus de 1 500 m², à la fois rigoureusement composés et conçus pour perdre le regard du spectateur, n'était pas réservée à des églises ou des chapelles. À quel usage les salles albigeoises étaient-elles alors dévolues, et à quelle date a-t-on pu les carrelées ?

Hypothèse d'affectation des salles et datation des pavements.

L'absence de tout emplacement d'autel maçonné, qui aurait nécessairement laissé des traces au sol, exclut que les locaux étudiés aient servi de chapelles. La pièce de la *turris* est trop petite, sa voisine surmonte déjà une chapelle, et cette fonction serait peu compatible avec la fonction militaire du guet, indispensable pour la sécurité de l'évêque. Se sentant assiégé par le pouvoir royal et les Albigeois eux-mêmes, Bernard de Castanet n'avait nul intérêt à sacrifier les tourelles de l'angle sud-est du palais, tournées vers la ville.

Étant donné l'implantation de la résidence privée dans la tour Mage, dont les travaux semblent postérieurs à 1286 (46), la salle de la *turris* serait-elle devenue, à dater de ce transfert, une entrée pour le nouveau logis de l'évêque, ou du moins une pièce de ses quartiers personnels ? L'attention particulière portée au décor de ces espaces ne s'expliquerait guère si l'évêque avait abandonné le vieux massif pour se replier totalement dans la tour Mage, laissant courtine, *turris* et *aula* à l'usage de ses domestiques et hommes d'armes, et ne disposant pour entrer et sortir de chez lui que de l'escalier à vis de la tour Saint-Michel. La présence des carrelages semble prouver qu'il en alla autrement, à moins que ces carrelages, finalement, n'aient pas eu le caractère luxueux qu'on leur accorde encore aujourd'hui.

Grâce au texte du procès intenté à Bernard de Castanet, il a été possible de situer le nouvel appartement épiscopal sur le flanc oriental de la tour Saint-Michel, la fenêtre de la chambre donnant sur la cour intérieure (47). L'évêque vivait alors dans un palais inachevé, en attendant de prendre possession de la tour Sainte-Catherine, ce qu'il n'eut vraisemblablement pas le temps de faire avant d'être remplacé. Son but était d'obtenir, à l'étage noble de la tour Mage, une suite vaste et commode de plusieurs chambres, de plain-pied avec la chapelle.

La salle du pavement n° 1 et la courtine pourraient alors être identifiées comme une antichambre et une galerie d'accès vers la tour Saint-Michel, l'entrée ordinaire du logis étant l'escalier à vis de la tour Saint-Michel qui s'ouvre sur la cour d'honneur. Bernard de Castanet n'eut, pour parvenir à ce résultat, qu'à faire peindre et paver l'ancienne salle de la *turris*, raccordée à la courtine ornée elle-même d'un carrelage. L'escalier à vis de l'*aula* primitive aurait-il, dans cette optique, constitué un accès réservé aux grandes occasions et aux personnages importants introduits chez l'évêque ? À l'inverse, était-ce un accès qui lui était réservé depuis la tour Mage vers la chapelle Notre-Dame ? Remarquons que le petit couloir d'accès à la salle pavée de la *turris* permettait de gagner la tribune de la chapelle Notre-Dame. D'un massif mêlant jadis les fonctions privative, officielle, administrative, religieuse et militaire, l'ambitieux prélat aurait-il fait un ensemble dévolu, au moins en partie, aux fins de représentation, après en avoir retiré ses quartiers d'habitation ? Ce n'est là qu'une simple conjecture.

46. H. PRADALIER, *op. cit.*, 1982, p. 131.

47. *Ibid.*, p. 136-137.

Le carrelage n° 3 participe de cette vision aristocratique. En effet, la présence, dans la pièce qui surmonte la chapelle Notre-Dame, d'un décor aussi finement travaillé que le faux appareil peint et aussi élaboré que le pavement, interdit de lui reconnaître un usage uniquement militaire. Si l'on ne peut pas réfuter l'utilisation des échauguettes et de la partie supérieure de l'escalier à vis pour le service du guet, même après la décoration de la salle, il faut cependant envisager pour elle une attribution plus officielle, en relation avec le caractère aulique de la tour. Bernard de Combret avait créé deux étages voûtés à la place de trois étages de planchers. Bernard de Castanet, pour sa part, eut besoin de retrouver un troisième niveau, mais la raison de ce besoin reste difficile à expliciter.

Il ne s'agit pas d'une pièce d'habitation, mais d'un lieu dont la liaison avec la chapelle, et avec l'accès aux appartements privés de la tour Mage par l'intermédiaire de la courtine, permet d'imaginer un emploi public. La richesse du carrelage, la complexité décorative de la bordure, le choix des plages de couleur et la présence des nombreux carreaux portant le château héraldique de l'évêque, suggèrent un local à destination solennelle. Mais c'est surtout la zone orientale du sol, nettement différenciée des deux tiers occidentaux, qui le fait supposer puisqu'elle est située dans la partie la mieux éclairée, là où les deux fenêtres du pignon dégagent un pan de mur central bien propre à marquer l'emplacement du siège d'un haut personnage. Tribunal ? salle d'audience ? C'est sans doute dans l'une de ces voies qu'il faut rechercher une explication, surtout lorsqu'on se souvient que c'est dans cette salle qu'en 1285 Bernard de Castanet reçut l'hommage de Bernard de Monestier (48).

La découverte de l'an 2000 permet en tout cas de jeter un regard nouveau sur la distribution intérieure d'une partie de la Berbie à la fin de l'épiscopat de Bernard de Castanet. S'il est acquis que l'évêque s'est installé dans la tour Mage, nous disposons maintenant de sérieux indices pour dire qu'il n'en délaissa pas pour autant l'ancien massif sud-est, bien au contraire. Sur la base de trois constructions disparates et imparfaites, un bloc étroit aux usages multiples qui a pu lui sembler indigne de son statut voire dangereux pour sa sûreté, une simple courtine, enfin la *Bisbia Vielha* portée à des dimensions colossales, il conçut un palais fonctionnel, surprenant par la spécialisation des espaces dont il semble avoir fait l'objet. D'un côté le massif sud-est fut conservé pour l'apparat et la protection de l'ensemble épiscopal, de l'autre la *Bisbia Vielha* fut convertie, avec quelle orgueilleuse ampleur, en quartier privatif dans ses parties hautes. Entre eux, nous trouvons dans la *turris* et la courtine les vestiges de pavements raffinés sur ce qui pourrait être un point de jonction entre les deux faces de la vie quotidienne, politique et personnelle, publique et privée, de l'évêque.

Lorsqu'en 1285 Bernard de Monestier rendit hommage au prélat dans la pièce qui surmonte la chapelle Notre-Dame, le pavement était-il déjà posé, et par voie de conséquence les deux autres carrelages l'étaient-ils également ? Nous ne pouvons suggérer qu'une datation approximative. Le seul carrelage méridional datable avec assez de précision est celui de l'abbaye de Lagrasse dans l'Aude (1296). Ceux des abbayes de Grandselve et de Belleperche étant attribués pour l'heure à la décennie 1280, les sols qui intègrent des panneaux de mosaïque (petits carreaux variés) sont actuellement donnés plutôt aux années 1290-1300. À Albi, Bernard de Castanet fit reprendre la tour Saint-Michel et bâtit la tour Sainte-Catherine après 1286, la fin des travaux intervenant vers 1301. Il y a donc lieu de situer la réalisation des sols dans les années 1285-1300, ce qui correspond à la fourchette chronologique appliquée de manière générale, faute de mieux dans l'immédiat, aux pavements du même type découverts à Toulouse et aux alentours.

Quoi qu'il en soit de l'imprécision des dates, force est de constater qu'en l'état actuel des connaissances, chaque découverte d'un nouveau pavement ou de carreaux isolés verse une pièce supplémentaire au dossier sans rien révéler sur les aspects essentiels que sont l'introduction, la diffusion, la production, le coût, la commercialisation et les circonstances entourant commande, fabrication et pose de ces décors entre Guyenne et Languedoc. Les informations écrites font cruellement défaut, et le *corpus* des sols est bien loin d'être complet.

Il semble, au vu du cas albigeois, que le caractère hautement luxueux attribué à ces décors doit être un peu nuancé. Le petit nombre d'exemples connus nous incite peut-être à nous méprendre sur leur statut réel. La superficie considérable des sols dans les églises de Grandselve et de Belleperche, leur extension probable à des locaux conventuels, et leur présence dans le cloître de Moissac qui n'était pas un édifice de prestige mais un lieu de déambulation et de méditation, nous poussent à imaginer un produit, certes réservé à des clients aisés, et même fortunés, mais suffisamment accessible pour être répandu sur de très grandes surfaces. Le coût d'un tel ornement ne devait donc pas être prohibitif au point de se voir réservé à une élite restreinte, ce qui n'aurait pas permis le maintien de la technique durant environ trente années.

48. « *supra capellam novam juxta turrim* » : H. PRADALIER, *op. cit.*, 1982, p. 131.

Les trois carrelages d'Albi sont les précieux vestiges d'une campagne d'ornementation intérieure qui s'étendait vraisemblablement à d'autres salles : chapelles, aile des suffragants, logis de la tour Saint-Michel relié à l'ancienne *turris* par la courtine. Cette campagne est intervenue au terme d'une entreprise architecturale considérable, qui vit naître la cathédrale Sainte-Cécile et s'amplifier le palais, deux édifices destinés, comme l'écrivait M. Jean-Louis Biget en 1972, à exalter « à la fois dans l'évêque, le pasteur et le seigneur et, au-delà de sa personne, le triomphe de l'orthodoxie et la puissance temporelle de l'évêché » (49). Ces pavements fragiles le confirment. Témoins du cadre de vie d'un prélat grand aristocrate et sûr de son bon droit, ils contrebalancent l'allure massive des murs du palais en évoquant le décor élégant dont l'évêque avait tenu à s'entourer. Ils rappellent opportunément que la Berbie, telle que Bernard de Castanet la quitta malgré lui en 1308, certes inachevée du côté de la tour Sainte-Catherine, est l'œuvre d'un homme soucieux de son prestige, intransigeant sur la légitimité de son pouvoir, un proche du Saint-Siège, partisan de la vision théocratique développée par les papes du XIII^e siècle. Par sa distribution d'un type nouveau, presque italianisant dans sa conception, par ses différents aspects fonctionnels, fruit d'une volonté affirmée de puissance et d'autorité, la Berbie préfigure un autre palais, celui que les pontifes du XIV^e siècle feront peu après édifier à Avignon.

Les pavements estampés d'Albi sont tout à fait exceptionnels parce que conservés *in situ*, mais ne sont pas uniques en leur genre et n'offrent, du point de vue esthétique, aucune particularité nouvelle par rapport aux ouvrages déjà répertoriés. Seul se distingue nettement le carrelage de la courtine. Mais dans la courte liste des sols méridionaux, ceux voulus par Bernard de Castanet, et dont la datation est à placer très près de 1300, constituent un ensemble de grand intérêt du fait de leur contexte civil. Ils sont les premiers dans ce cas, et pour l'instant les seuls, ce qui permet de soupçonner l'existence de sols semblables dans les espaces résidentiels, chambre, *aula*, cabinet de travail, des personnages de haut rang, religieux comme laïcs. C'est là, avec l'enrichissement de la typologie des motifs et la révélation des dispositions inaccoutumées du pavement de la courtine, l'un des mérites de cette découverte que de rappeler un aspect fondamental du cadre de vie des élites autour de 1300, témoin du goût pour les créations venues du nord de la France, les couleurs vives, le foisonnement ornemental, les contrastes marqués et les compositions basées sur la géométrie (50).

ANNEXE

Liste des principaux pavements connus entre Aquitaine et Languedoc

Bordeaux

- *église Sainte-Croix*. Carreaux à motifs d'oiseaux, animaux fantastiques, écus, personnages, figures géométriques. Bordures rectangulaires (18 x 12) « à losanges, damiers et bordures de demi-cercles » (1).
- *cathédrale Saint-André*. Carreaux provenant des galeries du cloître au musée d'Aquitaine.
- *église Saint-Seurin*. Les deux modèles de carreaux provenant de cette église, signalés et dessinés par Armand Bardié en 1933, sont strictement identiques à des types connus tant à Belleperche qu'à Grandselve (mais pas ailleurs à l'heure actuelle) (2).
- *église Sainte-Eulalie*. Un carreau signalé (3).

49. J.-L. BIGET, « La restitution des dîmes par les laïcs dans le diocèse d'Albi à la fin du XIII^e siècle », *Cahiers de Fanjeaux*, n° 7, 1972, p. 211-283.

50. Cet article, rédigé dans le courant de l'année 2001, n'ayant pu trouver place dans le t. LXI des *Mémoires*, sa publication a été reportée au volume de l'année 2002. De ce fait, il n'a pas été possible de prendre en compte la « Note sur le pavement mosaïque du palais de la Berbie » de Daniel Laonet, parue dans la livraison de l'été 2002 de la *Revue du Tarn*.

Notes de Annexe :

1. A. BARDIÉ, « Les carrelages vernissés des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles en Guienne », *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique de Bordeaux*, t. L, 1933, p. 116. L'auteur, qui attribue ces carreaux au XII^e siècle, ne donne pas le dessin des bordures. La description correspond néanmoins à celle des bordures de l'abbaye de Grandselve, dont les dimensions sont en outre assez voisines : 19,5 x 13.

2. *Ibid.*, p. 117.

3. *Ibid.*

- *couvent des Jacobins* (sur les allées de Tourny, détruit en 1676). L'emplacement de l'église a livré des fragments de carreaux. L'un portait une aigle héraldique, l'autre des cercles concentriques cantonnés d'excroissances annulaires, semblables à ceux de Grandselve, Belleperche et de l'église Saint-Seurin de Bordeaux (4). De nouveaux carreaux furent découverts en 1961, dont les motifs étaient déjà connus par d'autres spécimens (5).

Saint-Émilion

- *église*. Carreaux de 11,5 x 12,5 (6).

Langoiran :

- *château*. Pavement découvert et détruit au ^{XIX}^e siècle. Nombreuses pièces connues, parmi lesquelles des lys, des personnages armés, des rosaces, mais plus particulièrement des motifs héraldiques : lions ou léopards passant et issant, tour ou château, écus divers dont l'un porte les armoiries d'un seigneur de Langoiran que l'on retrouvait à la clef de voûte de la grande salle (7).

Sauve

- *abbaye bénédictine de La Sauve-Majeure*. Carrelages découverts dans l'église et le cloître en 1955, actuellement exposés dans le musée lapidaire (8).

Agen

- *cathédrale* (?). Carreaux conservés à Paris (musée Carnavalet), à Sèvres (musée national de céramique) et fragments à Agen (9).

Moissac

- *abbaye bénédictine Saint-Pierre : galeries du cloître*. Pavement détruit à la fin du Premier Empire lorsque le cloître abrita les chevaux d'un escadron militaire. Quelques carreaux sont conservés au musée de la ville et Alexandre Du Mège en a dessiné certains dans son manuscrit « *Archaeologie du département de Tarn-et-Garonne* » (10). Bâtiments conventuels (?) : aucun vestige connu. Les sols de l'ensemble moissagais résultent d'une commande de l'abbé Bertrand de Montaigu (1260-1293), qui fit remonter les galeries du cloître avec les éléments sculptés d'époque romane et rebâtir les locaux monastiques. La chronique de l'abbé Aymeric de Peyrac, à la fin du ^{XIV}^e siècle, rappelle le rôle de cette importante figure politique des vingt-cinq dernières années du ^{XIII}^e siècle en région toulousaine : « Il devait être très riche à en juger d'après les constructions qu'il fit. Après la désolation et l'impiété des comtes de Toulouse, il restaura le monastère, il acquit de larges revenus, il construisit des choses somptueuses, il renouvela des privilèges et il donna beaucoup d'objets précieux à ce monastère. Ses constructions avaient une allure davantage princière, voire royale, que populaire. (...) Il réalisa les carrelages du monastère en belles tuiles peintes (*de pulcherrimis pictis tegulis fecit pavimenta monasterii*) et il fit couvrir les bâtiments » (11). On ignore si la campagne de pavement fut poussée jusqu'à l'église elle-même (12).

4. H. REDEUILHE et R. MARQUASSUZAA, « Observations archéologiques faites à Bordeaux », *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique de Bordeaux*, t. LVIII, 1951-1953, p. 58-76 (p. 73-74).

5. Communication de R. Marquassuzaa lors de la séance du 14 janvier 1962, *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique de Bordeaux*, 1957-1962, p. 69.

6. *Ibid.*

7. BARDIÉ, *op. cit.*, p. 118.

8. J.-B. FAIVRE, « La restauration de l'abbaye de La Sauve-Majeure depuis sa protection au titre des Monuments Historiques (1840-1955) », *L'Entre-Deux-Mers et son identité. L'abbaye de La Sauve-Majeure*, actes du colloque de septembre 1996, t. 2, p. 353-363.

9. C. NORTON, *op. cit.*, 1992, p. 119-120.

10. A.D. Tarn-et-Garonne, Ms 7.

11. Aymeric de Peyrac, *Chronique des abbés de Moissac*. Éditée, traduite et annotée par Régis de LA HAYE. Maastricht-Moissac, 1994, p. 189-190. L'extrait ici donné correspond au fol. 166, recto et verso, du manuscrit médiéval.

12. J. MOMMÉJA, « Mosaïques du Moyen Âge et carrelages émaillés de l'abbaye de Moissac », *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1894, p. 197, semble convaincu de la présence d'un pavement dans l'église mais ne se fonde sur aucun témoignage.

- *chapelle du palais abbatial*. Carreaux à glaçure plombifère, petits carreaux à glaçure stannifère grisâtre. Sol découvert en 1882 sous un pavement moderne, entièrement détruit dans les années 1920 (13). La date de ce pavement est incertaine. Une hypothèse, qui serait bonne si l'on parvenait à déterminer que le commanditaire est bien Bertrand de Montaigu, verrait dans ce sol, non seulement le premier carrelage méridional à mêler les carreaux estampés aux petites pièces de mosaïque, mais également le premier (ou l'un des tout premiers) à inclure des pièces à glaçure stannifère (petits carreaux unis employés dans un damier complémentaire de la bordure sur la rive des murs gouttereaux).

Bouillac, abbaye cistercienne de Grandselve

- *église abbatiale*. Carreaux à glaçure plombifère, 1280-1290. Vestiges de longues bandes étroites, trouvés *in situ* dans les ruines en 1969 et 1970 : sanctuaire, croisillon sud et chapelle ouvrant sur celui-ci. Ces éléments furent déposés et malheureusement démembrés afin de composer les plaques visibles à l'église de Bouillac. De nombreuses pièces isolées sont par ailleurs connues. Deux carreaux rectangulaires, dont la pâte orangée est différente des autres pièces et qui portent des lettres, semblent relever d'un apport tardif, ou peut-être d'une importation (14).

Cordes-Tolosannes, abbaye cistercienne de Belleperche

- *église abbatiale*. Pavement à glaçure plombifère, 1280-1290. On connaît de très nombreux carreaux, entiers ou fragmentés. De larges surfaces pourraient être encore en place selon les résultats d'une prospection électrique réalisée en juin 1991. Onze carreaux de faïence bicolores (blanc et vert), totalisant trois motifs, ont été retrouvés en 1875 au milieu des carreaux estampés et attribués aux restaurations du XVI^e siècle. Il est préférable, dans leur cas, de réserver tout essai de datation jusqu'à l'observation *in situ* des restes du sol (15).

- *salle capitulaire*. Alors que, selon un témoignage des années 1840, on pensait que cette pièce était pavée de tomettes, des carreaux estampés ont été observés *in situ* en février 2001 lors de la dépose d'une cuve à mazout. La réalité médiévale de ce sol reste toutefois à préciser (possibilité de composition moderne à partir de carreaux prélevés dans l'église).

Auch

- *palais des archevêques*. « *Quand on restaura l'ancien archevêché d'Auch, les entrepreneurs firent jeter aux décombres quantité de briquettes ornées d'incrustations blanches* » (16). Les carreaux observés étaient de petit module : 7 x 7 ou 9 x 9. Lavergne cite une fleur de lys, un écu à trois fasces et un autre semé de lys. Des pièces rectangulaires, dont aucune n'était intacte, ont aussi été trouvées dans les décombres, « *divisées en carrés ornés de ronds et surtout d'oiseaux aux ailes déployées* ».

Toulouse

- *chapelle de l'archevêché*. Sol de 11,09 m x 4,66 m découvert par l'architecte J.-J. Esquié en 1856, partiellement détruit (17). Carreaux 13 x 13 et carreaux de mosaïque, à glaçure plombifère

- *chapelle de la prévôté de la cathédrale*. Sol de 6,70 m x 5,65 m, découvert et détruit en 1862. Carreaux 12 x 12 et carreaux de mosaïque à glaçure plombifère. Ce pavement avait pour particularité de montrer un labyrinthe dans l'un des compartiments, mais Esquié ne précise malheureusement pas si ce motif était estampé comme les autres carreaux, ou s'il était peint, donc en faïence (18).

13. Publié en 1894 par Jules Momméja, avec relevé du tapis seul. L'auteur signale en effet l'existence, sur un côté de la pièce, d'une partie légèrement surélevée ou d'un emmarchement sur lequel était placé l'autel, structure arasée au XVII^e siècle et dont les carreaux avaient tous disparu.

14. J.-M. GARRIC, *L'abbaye cistercienne de Belleperche en Lomagne. État des connaissances*, Mémoire de D.E.A., Université de Toulouse-Le Mirail, 1990-1991, p. 174.

15. *Ibid.*, p. 169-171. On remarque que l'un des carreaux cherche à imiter, maladroitement mais de manière évidente, un motif de lys visible sur des carreaux estampés.

16. A. LAVERGNE, « Carrelages historiés du département du Gers », *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, 1901, p. 29-32.

17. J.-J. ESQUIÉ, « Note sur des carrelages émaillés trouvés à Toulouse », *M.S.A.B.I.L.T.*, 1878, p. 397-409.

18. *Ibid.* Également, Q. CAZES, *Le quartier canonial de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse*, supplément n° 2 à *Archéologie du Midi Médiéval*, éd. du Centre d'Archéologie Médiévale du Languedoc, Carcassonne, 1998, p. 149-151. Si le labyrinthe était peint, il faudrait le rapprocher plus encore de celui de la cathédrale de Mirepoix, daté du XV^e siècle, auquel il ressemble beaucoup par son tracé circulaire, ses lignes souples, et sa composition strictement identique. Il n'est pas impossible que celui de Toulouse ait inspiré le labyrinthe de Mirepoix.

- *couvent des Jacobins*. Carreaux estampés découverts *ex situ*. Il semble que ces carreaux voisinaient dans le couvent avec de belles pièces de faïence, trouvées elles aussi hors de leur contexte originel. On pourrait suggérer, dans une même salle, l'emploi simultané de carreaux à glaçure plombifère au sol et celui des pavés peints en revêtement de degré d'autel (forme en « L » identifiée par M. Maurice Prin) (19). Le placard liturgique d'une chapelle du chevet de l'église est pavé de petits carreaux estampés d'environ 6 x 6 cm.

- *couvent des Cordeliers*. Des carreaux estampés de 12,7 à 13 cm de côté furent trouvés en place dans les angles de plusieurs chapelles au cours de la démolition de l'église en 1874. J.-J. Esquié a publié le dessin des trois pièces qu'il put se procurer (20). Deux d'entre elles sont très proches, par la composition du motif, des carreaux de trame du pavement découvert à la Berbie fin 2000.

- *Château Narbonnais* ? Un petit carreau découvert en 1936 dans une tranchée.

Candeil, abbaye cistercienne

- *chapelle* ? Carreaux de 11 x 11. A. Gaillac, en 1895, a reproduit cinq motifs pour illustrer une note dans la *Revue du Tarn* (21). L'un d'eux correspond à un type connu à Belleperche et Grandselve.

Albi, palais de la Berbie

- *salle haute sur la chapelle Notre-Dame*. Carreaux 13 x 13 et pièces de mosaïque à glaçure plombifère, sur le sol et dans l'embrasure d'une fenêtre du côté sud.

- *salle de la turris*. Carreaux 13 x 13 et pièces de mosaïque à glaçure plombifère.

- *galerie de la courtine*. Carreaux 13 x 13 et pièces de mosaïque à glaçure plombifère.

- *passage vers la tribune de la chapelle Notre-Dame* : quelques carreaux unis noirs et jaunes, disposition en damier. Fragment douteux.

Le premier pavement a fourni de nombreux échantillons de carreaux figurés, que l'on retrouve dans certains musées, ainsi au musée Ingres de Montauban, au musée Paul-Dupuy de Toulouse avec une attribution erronée à Sainte-Cécile.

Abbaye bénédictine de Lagrasse

- *chapelle Saint-Barthélemy* dite « de l'abbé Auger ». Carreaux 13 x 13 et pièces de mosaïque à glaçure plombifère, carreaux de faïence historiés placés à l'intersection des diagonales de la trame. La construction de la chapelle est datée de 1296 par une inscription gravée. Rien ne paraît s'opposer à ce que cette date soit également celle du carrelage, qui s'intègre à un ensemble décoratif cohérent comprenant d'importantes peintures murales (22).

19. M. PRIN, « Les carrelages de céramique », dans *Les Jacobins 1385-1985*, catalogue d'exposition, Toulouse, 1985, p. 32-33, et notices du même auteur dans *Archéologie et vie quotidienne aux XIII^e-XIV^e siècles en Midi-Pyrénées*, catalogue d'exposition, Toulouse, musée des Augustins, 1990, p. 51.

20. J.-J. ESQUIÉ, *op. cit.*, 1878.

21. A. GAILLAC, « Carreaux émaillés du XIII^e siècle, provenant de la chapelle de l'abbaye de Candeil », *Revue du Tarn*, 1895, p. 274-275.

22. J. BLANC, *L'abbaye de Lagrasse*, Centre d'Archéologie Médiévale du Languedoc, supplément au t. 1, 1982.